Les migrations au service du développement des territoires

ACTES DU FORUM
DU 4 AU 6 JUILLET 2018

SOMMAIRE

3 CADRE DU FORUM
4 DÉROULEMENT
6 DIASPORA ET DÉVELOPPEMENT
14 DROITS DES MIGRANTS
18 PARTAGE SCIENTIFIQUE
36 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Ce document rend compte des travaux du forum « Les migrations au service du développement des territoires » qui s'est tenu du 4 au 6 juillet 2018 à Nouakchott, dans la salle de conférence de la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Mauritanie (CCIAM).

CADRE DU FORUM

Les migrations humaines occupent une place grandissante dans les débats de société, mais aussi dans la coopération internationale. La plupart des régions du monde sont concernées, que ce soit par le départ, l'accueil, ou le transit de migrants ; certains pays l'étant par les deux, voire les trois à la fois, comme le cas de la Mauritanie.

Pays d'à peine quatre millions d'habitants, la Mauritanie possède une forte tradition de mobilité. Elle est aussi une destination pour de nombreux migrants, et connait depuis quelques années un afflux de réfugiés maliens fuyant l'insécurité grandissante de leur pays. S'ajoutent à cet afflux exceptionnel de migrants : le mouvement régulier des travailleurs saisonniers, la transhumance, le déplacement de riverains transfrontaliers, les migrants internationaux de retour, ainsi que la présence d'une diaspora importante résidant tant en Afrique qu'en Europe, et dans une moindre mesure, dans les pays du Golfe et aux États-Unis.

Face aux nombreux défis liés à la gestion des mobilités humaines, l'État mauritanien a élaboré une stratégie nationale de gestion de la migration adoptée en 2010, et dont le plan d'action fait aujourd'hui l'objet d'une réactualisation.

Largement engagés dans la recherche-action sur les mobilités ouest-africaines, le Grdr, l'Université de Nouakchott Al Aasriya et Alianza Por la Solidaridad ont choisi de partager et de mettre en débat la production de connaissance issue du projet « Migration et Développement en Mauritanie » (MIDRIM) qui s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui à la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration (PASNGM). Financé par l'Union européenne, le projet visait la valorisation de l'apport des migrants et de leurs compétences dans le développement de la Mauritanie. Avec l'élaboration d'un répertoire des compétences en codéveloppement de la diaspora mauritanienne en Europe (Belgique, Espagne, France) et la production de profils migratoires dans 4 communes-pilotes (Kaédi, Nouadhibou, Sélibaby, Riyadh), il apporte une double plus-value à la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration, en offrant à la fois une approche territoriale originale basée sur le lien migration-développement à l'échelle locale et une dimension multiacteurs inédite, qui souligne et valorise les compétences et pratiques des migrants sur le « double-espace ».

C'est dans la perspective de capitaliser les outils et les enseignements du MIDRIM, mais aussi de penser leur valorisation post projet que s'est organisé, du 4 au 6 juillet 2018, le Forum à la CCIAM, sous la thématique « Les migrations au service du développement des territoires ». Faisant suite aux « Rencontres Internationales Sud : Renforcer le rôle des migrants dans le développement territorial », ce forum était l'occasion d'enrichir la réflexion en s'inspirant de l'expérience de pays de la sous-région.

OBJECTIFS DU FORUM

L'objectif principal de la rencontre est d'apporter des recommandations pour prendre en compte les migrations dans le développement de la Mauritanie et alimenter le plan d'action de la Stratégie Nationale de Gestion des Migrations. Il s'agit de :

- S'inspirer des autres dispositifs et exemples M&D en Afrique ;
- Favoriser le partage scientifique et la communication nationale et internationale sur les questions de Migration & Développement ;
- Partager les résultats du MIDRIM avec les institutions nationales et les acteurs de la migration au niveau national et sous régional.

DÉROULEMENT

Le Forum migrations au service du développement des territoires était l'occasion de rencontres et d'échanges rassemblant des professionnels et notamment, ceux concernés par la migration. Il a débuté le 4 juillet par une visite de présentation de l'Université et les travaux ont eu lieu à la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie (CCIAM) du 5 au 6 juillet 2018.

CÉRÉMONIE OFFICIELLE

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Dr Sidi Ould Salem a présidé la cérémonie officielle, en présence de Madame Naha Mint Hamdi Ould Mouknass, ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme, et de l'Ambassadeur Chef de la Délégation de l'Union européenne en Mauritanie, du président de l'Université Nouakchott Al Aasriya, ainsi que des maires des 4 communes concernées par le projet MIDRIM (Nouadhibou, Kaédi, Sélibaby et Riadh).

La cérémonie a été marquée par le discours du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique qui a mis l'accent sur le leadership de la Mauritanie sur les questions migratoires en Afrique, soulignant que ce pays a toujours été une terre d'accueil, de transit et de brassage, et que le nombre d'étrangers en Mauritanie représente 2,5 % de la population. Il a conclu en mettant en exergue le caractère positif de la migration et la nature complexe du phénomène.

Auparavant, l'Ambassadeur de l'Union européenne avait salué le projet MIDRIM lancé en 2016 et qui arrive à sa fin. Ce projet constitue une intervention pilote sur les enjeux peu connus entre les différentes formes de migration et le développement local. Il a permis d'apporter à la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration une plus-value en adoptant une approche territoriale originale basée sur le lien migration-développement à l'échelle locale. L'Ambassadeur a enfin rappelé l'apport du Fonds fiduciaire d'urgence au Sahel qui a bénéficié à la Mauritanie en permettant le financement de plusieurs programmes, dont celui de la gestion des frontières.

COMMUNICATIONS ET TRAVAUX

La rencontre a réuni les différentes familles d'acteurs en Mauritanie ainsi que leurs pairs, au niveau sous régional et européen pour capitaliser et diffuser les bonnes pratiques tout en offrant une occasion de reconnaissance mutuelle des compétences et complémentarités de chacun.

Les participants à ce forum, qui a regroupé des chercheurs, des membres de la diaspora mauritanienne en Europe, des élus locaux, des ONG, des médias et des responsables des différents départements ministériels concernés par les questions de la gestion de la migration, ont suivi plusieurs communications et débats autour des axes suivants :

L'axe « Migration et développement » a fait l'objet de quatre interventions :

- Stratégie et politique autour de la migration ;
- Valorisation des compétences des diasporas avec la présentation des résultats du projet MIDRIM ;
- Diaspora et entrepreneuriat avec l'exemple du Maroc comme base de discussion ;
- Partage scientifique sur les questions de la migration et développement avec un panel de chercheurs sélectionnés sur la base d'un appel à communications.

L'axe « Droits et protection des migrants » a fait l'objet de trois interventions :

- Déboutés d'asile ouest-africains de Suisse et dimensions gagnantes des migrations ;
- Gestion des postes-frontière en Mauritanie avec la Direction de la surveillance du territoire ;
- Droits des migrants à l'accueil comme au retour.

Extraits de l'intervention du Ministre de l'enseignement supérieur, en marge du discours officiel

«… L'humanité a progressé grâce aux phénomènes migratoires tant sur le plan scientifique que civilisationnel. Toutes les sociétés humaines se sont enrichies par des flux migratoires, celles qui n'ont pas su accueillir et s'ouvrir aux autres ont périclité en terme civilisationnel.

Le phénomène migratoire est un phénomène positif quand on sait bien le gérer. Il est multidimensionnel, car il y a une migration désirée, une migration subie et une migration malheureuse, pleine de larmes et de douleur, il n'empêche que le solde de la migration a toujours été positif.

…D'une manière générale, notre pays est très ouvert et assume cette ouverture dans le sillage et le respect des conventions internationales. À ce titre, l'enseignement supérieur s'attellera à analyser la contribution des migrants dans notre sol, mais aussi, la contribution de notre diaspora à l'extérieur… Nous espérons faire un bond avec les membres de cette diaspora. Il faudrait dans ce cadre ouvrir un guichet pour ceux d'entre eux qui envisageraient un retour plus long, un retour temporaire ou un retour définitif, mais nous nous occuperons aussi de ceux qui sont déjà chez nous. »

AXE 1

DIASPORA ET DÉVELOPPEMENT

Les diasporas des pays africains représentent un potentiel humain et économique important. Empreintes d'une double-culture, elles sont un atout immense pour relier les territoires et des valeurs solidaires. Au-delà du soutien à leurs pays d'origine, elles représentent un potentiel pour les pays d'accueil en offrant des horizons nouveaux en termes de modes de production et de consommation, en ressources humaines et en brassage des cultures favorisant la cohésion sociale. Les migrants investissent dans leurs pays d'origine et soutiennent des projets de développements, notamment dans les zones reculées où ils contribuent aux besoins essentiels de leurs familles.

Ce premier axe de réflexion s'intéresse au lien entre diaspora et développement. Les échanges ont été riches d'informations et d'expériences de plusieurs pays. De nombreuses questions ont été abordées tout au long de la journée du 5 juillet, avec une clôture tardive (après 20 heures), preuve de l'intérêt des participants pour la thématique.

STRATÉGIE ET POLITIQUE AUTOUR DE LA MIGRATION

La question d'ordre stratégique concernait les défis auxquels font face les pays de départ comme les pays d'accueil et dans quelle mesure le phénomène peut être appréhendé.

Les travaux ont débuté par une table ronde en plénière, animée par le journaliste mauritanien M. Cheikh Zeine Lessem de Télévision de Mauritanie et correspondant de TV5 en présence de six intervenants représentant diverses structures (DUE - MAE Marocain - OIM - Université – RAME – Migrinter).
Le débat de cette première séance a été enregistré en format émission, difusée par la télévision nationale, Al Mouritaniya le lundi 9 juillet 2018 à 22 heures.

La nouvelle donne du phénomène migratoire prend de plus en plus d'importance. Tous les pays sont concernés par le départ, par l'accueil ou par le transit. Les stratégies et politiques autour de la migration semblent disparates. Chaque pays affronte les questions de la mobilité selon sa situation et ses priorités politiques avec une tendance orientée de plus en plus vers l'aspect sécuritaire et non vers le développement pour le pays d'accueil ni pour le pays d'origine. Ainsi la question est : comment faire réellement des migrations un facteur de développement ?
La migration est un sujet qui relève de la gestion de la cité, mais reste sensible, car pouvant être influencé par des intérêts d'ordre politique. En référence à l'expérience des pays voisins, comme le Sénégal et le Maroc où des dispositifs ont été mis en place, il est mis en exergue quelques recommandations.

RECOMMANDATIONS DE LA SÉANCE

Il apparait un besoin de renforcement de la dialectique M&D pour une meilleure prise en compte par les autorités mauritaniennes, pour ce faire il est nécessaire :

- D'identifier et mieux connaitre les migrants en produisant régulièrement de l'information exploitable sur les initiatives de développement local, afin de proposer et faciliter la prise de décisions politiques ;
- De renforcer et d'accompagner les Mauritaniens de l'étranger au niveau national, voire international pour en faire des interlocuteurs reconnus ;
- D'accompagner les associations des diasporas et de migrants sur le territoire mauritanien dans leurs actions de développement en Mauritanie, notamment en matière de partenariat et de suivi-évaluation de projets ;
- De renforcer les capacités des acteurs institutionnels dans l'accompagnement des dynamiques de codéveloppement, à travers la concertation.
- Enfin, de grands efforts devraient être entrepris pour améliorer les mécanismes du droit et la protection sociale, à la fois dans le pays d'accueil et dans le pays d'origine.

VALORISATION DES COMPÉTENCES DES DIASPORAS

La production de connaissances et la structuration de la diaspora mauritanienne en Europe ont été le centre des présentations et témoignages avec :

- Une présentation de l'étude « Mapping de la diaspora en Europe » – Grdr/RAME ;
- Les profils migratoires et le développements local avec l'intervention du maire de Sélibaby et du maire de Riyadh ;
- Les recommandations de la diaspora par Malick Camara membre du Réseau des Associations mauritaniennes en Europe (RAME).

La première partie de la séance a porté sur la valorisation des compétences des diasporas, à travers la restitution des résultats d'une cartographie des compétences en codéveloppement des associations de la diaspora mauritanienne en Europe. Cette étude réalisée à partir de concertations organisées dans trois territoires français, deux territoires espagnols et un territoire belge, a montré l'évolution structurelle des associations représentatives de la diaspora, en identifiant leurs compétences et leurs pratiques. L'étude a ainsi permis d'identifier 150 associations mauritaniennes dans ces trois pays ainsi que 130 porteurs de projets. Les pratiques collectives de la diaspora (associatives) sont principalement tournées vers la solidarité avec les territoires d'origine, bien que certaines associations (et de plus en plus) interviennent également sur des actions culturelles, d'éducation à la citoyenneté ou de solidarité sur leurs territoires de vie. Les approches développées mobilisent des compétences variées. La gouvernance de ces collectifs est de plus en plus inclusive avec une place croissante accordée aux jeunes et aux femmes dans des structures initialement conduites par des anciens, plutôt notables. L'utilisation des réseaux sociaux comme WhatsApp a participé à modifier les modes de concertation et de prise de décisions au sein des structures de gouvernance des associations.
L'étude constate que malgré des dynamiques variées, l'éclatement des initiatives rend difficile leur coordination. Cependant, une forte dynamique de structuration est en cours, avec des fédérations territoriales et des réseaux nationaux qui prennent de l'ampleur.
En termes de dynamiques individuelles, l'étude fait ressortir la diversité des profils de porteurs de projets de la diaspora. La plupart d'entre eux développent des projets économiques innovants et à forte dimension sociale (ex. : transferts d'argent par mobile pour des projets de développement local). Une majorité de projets restent toutefois dans le secteur informel et manquent de coordination. La diaspora exprime par ailleurs un manque de reconnaissance de ses compétences par les autorités.

CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES

Les associations de la diaspora sont en général peu spécialisées et agissent dans des secteurs divers (accès à l'eau, assainissement, éducation, santé, agriculture). Elles peuvent passer d'un thème à l'autre en fonction des besoins exprimés par les bénéficiaires.
Elles s'élargissent de plus en plus aux jeunes générations, avec un effort d'intégration des femmes et du renouvellement de leurs bureaux.
Les modes de gouvernance utilisent de plus en plus les nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment WhatsApp qui permet de fédérer plus largement.
Il existe une grande volonté de ces associations de développer des actions d'insertion et d'accompagnement de Mauritaniens nouvellement arrivés en Europe, notamment avec les jeunes et en lien avec leur territoire de vie. Ce qui a permis de développer plusieurs partenariats de coopération.

Une dynamique de structuration de la diaspora est en cours avec des réseaux comme le RAME ainsi que d'autres OSC notamment espagnoles, qui sont actives dans l'accompagnement des jeunes et dans le plaidoyer.
Au niveau des entrepreneurs ou porteurs de projets individuels, on remarque qu'une grande majorité s'investit dans les associations ou dans les activités économiques. Ces personnes développent souvent des activités sociales, avec des compétences très variées dans des secteurs divers : commerce, restauration, artisanat, NTIC, mais ils rencontrent des difficultés pour investir au pays, difficultés réglementaires, législatives, douanières ou de partenariat.
Ces entrepreneurs et porteurs de projets individuels sont en général vecteurs d'innovations et de partenariat en lien avec leur territoire de vie en Europe et des relations étroites avec leur territoire d'origine.

RECOMMANDATIONS

Le projet MIDRIM a montré concrètement la place des migrants, qu'ils soient immigrés, émigrés, internes à la Mauritanie, à la sous-région ouest-africaine ou internationale, dans le développement de leur territoire de vie ou d'origine ; d'où la nécessité de leur prise en compte par les pouvoirs publics mauritaniens. Pour ce faire, il est important :

- D'appuyer la diaspora dans ses efforts de structuration et dans ses actions de développement de ses territoires, l'accompagnement devant venir de leur pays d'accueil comme de leur pays d'origine, en termes de partenariat et de suivi-évaluation de ces projets ;
- D'accompagner le RAME dans son ambition de représenter la diaspora mauritanienne au niveau européen en mettant en place des points focaux au niveau de chaque pays, afin de les intégrer dans les centres de décision, ceci pour fédérer la diaspora qui est représentée à travers plusieurs structures éclatées, en renforçant la coordination et l'unité de leurs actions ;
- D'accompagner les associations dans de nouvelles approches de développement à travers des actions plus vastes, plus pérennes et mieux suivies et évaluées ;
- De mettre en lien les compétences individuelles et collectives et créer des interconnexions entre les porteurs de projets individuels et collectifs ;
- D'améliorer la reconnaissance de la diaspora, en termes de sensibilisation, de développement de projets et de plaidoyer, de la part des autorités locales du pays d'origine, car les porteurs de projets individuels ou collectifs ont des difficultés à ce niveau et ont besoin de l'appui des autorités que cela soit à l'échelle nationale ou communale.

PROFIL MIGRATOIRE DE SÉLIBABY

Le maire de Sélibaby, M. Hadrami Wedad, a présenté sa commune, évoquant l'historique d'un peuplement né de la migration. Il a mis en exergue la position stratégique de Sélibaby, plaque tournante d'un commerce transfrontalier avec le Mali et le Sénégal, et les importants flux financiers drainés qui ne profiteraient qu'aux huit banques commerciales. D'où l'importance de développer la plateforme du commerce transfrontalier que peut représenter Sélibaby pour l'économie locale et nationale.

La migration est un phénomène qui a toujours fait partie du quotidien des habitants du Guidimakha. Les acteurs et les partenaires dans cette dialectique migration et développement sont en premier les associations de diaspora, qui étaient au départ des associations villageoises œuvrant d'une manière ponctuelle dans leurs villages respectifs avec des activités spécifiques souvent portées par les migrants de retour.

Cette donne commence à changer. Aujourd'hui, à Sélibaby, par exemple, la Maison du Guidimakha a été créée par la diaspora pour pallier les problèmes d'accueil et d'hébergement et est mise au service des populations locales. Ces associations se sont organisées. Elles ont dépassé le cadre villageois vers une dimension communale, voire régionale, dans le but de s'investir dans des actions de développement local. Ainsi, une structure a été créée, l'UAGF (l'Union des Associations du Guidimakha en France) qui est un regroupement de 47 associations qui œuvrent au service du développement à travers une antenne locale, l'UADG (l'Union des Associations pour le Développement du Guidimakha) qui travaille dans plusieurs domaines : préparation de documents, les démarches pour le recouvrement des retraités ayant travaillé en Europe...

La diaspora basée en Europe s'investit dans le développement des communes de la région depuis des générations dans la construction d'écoles, de structures de santé, de forages, de bâtiments publics.

M. Le Maire a également évoqué la présence de communautés étrangères à Sélibaby : Ivoiriens, Burkinabés, Sénégalais et Maliens, tous participent au développement de la ville. La question qui nous interpelle est celle des droits des migrants.

PROFIL MIGRATOIRE DE RYADH

Le Maire de Riyadh, M. Cheikh Ould Maata, s'est livré au même exercice. La diaspora originaire de Riadh réside principalement en France. Elle est cependant mal organisée, comparée à d'autres associations de mauritaniens de l'étranger rencontrées lors d'une récente mission en Europe.
Concernant les migrants installés à Riadh, ils sont en majorité sénégalais et maliens. Ils sont impliqués dans 80% des activités génératrices de revenus. Ces populations sont bien organisées sur le plan national, mais beaucoup moins structurées sur le plan local. Elles ont cependant un rendement économique certain. Via le projet MIDRIM, les services sociaux de la mairie se sont rapprochés d'elles et les ont mises en contact avec l'association nationale des ressortissants sénégalais en Mauritanie. Les autres communautés de migrants ne sont pas visibles et travaillent principalement dans le secteur du bâtiment. Les services municipaux ont toutefois réussi à les contacter pour voir ce qu'il était possible de réaliser ensemble.

Extraits de l'intervention du Maire de Selibaby

« Je remercie le Grdr d'avoir mis en place ce programme Migration et Développement dont la commune de Sélibaby est signataire. Je dirais tout d'abord aux jeunes étudiants dans le domaine de la migration qui est un thème nouveau que le premier défi de la migration, c'est d'abord le défi de l'histoire.
La ville de Sélibaby est née de la migration, la preuve l'appellation de son nom Ould Ely Baby le premier à arriver dans ces lieux. (… …) le foyer sur lequel s'est fondé Sélibaby était constitué de trois quartiers seulement, Bambaradougou ou l'habitation des Bambaras issus de la migration interne, puis Ferloo, du mot Pulaar Ferlankobé, les gens qui arrivent de Ferloo et enfin, le quartier Kathiankolé, le quartier des serpents.
Aujourd'hui, quand on voit l'expansion spatiale de la ville de Sélibaby, on se rend compte qu'il y a plus de nouveaux quartiers dont l'appellation implique directement ou fait appel à la notion de migration. »

RECOMMANDATIONS DES MAIRES

- Les élus et autorités locales doivent jouer le rôle de catalyseur de consciences et des aspirations des uns vis-à-vis des autres pour amener les associations à se départir du concept villageois pour un concept plus régional ;
- Ils doivent avoir une vision claire des besoins de leurs communes pour encourager les initiatives de codéveloppement et les services qui bénéficieraient aux populations et dont les retombées économiques auraient un impact considérable ;
- Les rencontres et concertations sont à encourager puisqu'elles permettent à la commune d'établir un lien direct avec sa diaspora et faire fructifier les compétences et rentabiliser les flux financiers qui circulent ;
- Les élus doivent garder le contact avec les communautés de leurs villes en œuvrant avec les associations qui les représentent pour assurer le respect de leurs droits et obligations.

DIASPORA ET ENTREPRENEURIAT

Entrepreneuriat et emploi des migrants dans le pays d'origine, comment encourager et accompagner les projets économiques des mauritaniens de l'étranger ?
Modéré par M. Enrico Colombo Chef d'équipe du secteur économie et emploi à la Délégation de l'Union européenne, le panel était composé du :

- Représentant du ministère des Affaires étrangères Programme « Marocains Résidant à l'Étranger » – (Maroc)
- Secrétaire général de la Chambre de Commerce, d'Industrie de Mauritanie (CCIAM)
- Présidente de la Jeune Chambre de Commerce de Mauritanie
- Jeune ingénieur mauritanien porteur d'un projet d'utilisation des NTIC dans l'élevage (France)

Lors de cette troisième communication, M. Mohamed Bouguidou, chargé des MRE (Marocains Résidant à l'Étranger) a présenté le dispositif visant à encourager les Marocains de l'extérieur à investir dans leur pays d'origine et ainsi bénéficier de l'expertise et ressources des membres de la diaspora. Ce programme est constitué de quatre volets :

- La communication autour des opportunités d'investissement au Maroc avec des campagnes d'information et de sensibilisation organisées périodiquement dans les pays d'accueil ;
- La création d'un dispositif d'encouragements des bonnes pratiques avec un service dédié à la valorisation des expériences réussies diffusées auprès des MRE ;
- L'accompagnement des porteurs de projets de la conception jusqu'à la réalisation de leur investissement ;
- ''La mobilisation des compétences, vecteur potentiel d'investissement'', le Maroc mise sur cette catégorie de migrants et les implique dans le débat national.

Les deux principales motivations pour les retours sont le désir de se rapprocher de la famille ou le fait que ces populations considèrent le Maroc comme un marché porteur au sein duquel ils cherchent à mettre à profit leurs compétences.

Des campagnes d'information et de sensibilisation sont organisées dans les principaux pays d'accueil. La thématique de l'investissement est toujours intégrée aux rencontres organisées à l'étranger par le Ministère. Des caravanes de l'investissement sont également mises en place en partenariat avec les banques, le patronat et l'agence marocaine des investissements.
Dans le cadre de l'accompagnement, le programme MRE-Invest a été créé en partenariat avec les banques. Il consiste à apporter aux MRE un soutien à l'investissement dans les domaines prioritaires de l'industrie, des services, de l'éducation et de la santé. Des accords bilatéraux ont été signés avec la France et la Belgique pour accompagner les projets d'investissement. Une plateforme a également été créée dans le but de répertorier les différents projets par région, établissant ainsi un caractère régional à chaque projet.
Dans l'optique de valoriser ces investissements, un espace virtuel a vu le jour et les services extérieurs du Ministère des Affaires étrangères sont installés dans les principales régions d'investissement.

Pour ce qui est de la mobilisation des compétences, une étude a été réalisée avec la base de données de l'OCDE et un échantillon de 2 600 000 Marocains résidant à l'étranger a été analysé. Les résultats de cette étude montrent qu'un important nombre de MRE est hautement qualifié, que la majorité des projets d'investissement proviennent d'Europe, avec une prépondérance dans le domaine des services et de l'industrie et que 75 % des brevets déposés au Maroc proviennent des MRE. Les investissements dans le cadre du dispositif ne représentent encore que 7 % des transferts de fonds des MRE (hors canaux officieux). Les autorités marocaines ont pour ambition de centraliser toutes les données relatives à des actions d'investissement non officielles afin de pallier ce genre de carence.

TÉMOIGNAGES

Ismaël Sylla, un ingénieur en informatique mauritanien, a développé un système innovant d'identification et de gestion du bétail qui permet un traçage précis du cheptel et répond aux problématiques liées à l'élevage, notamment le vol de bétail et les conflits qui en découlent. Il s'agit d'un projet à haute valeur technologique, mais simplifié, puisque destiné à un public peu ou pas éduqué. Avec une première expérience réussie au Sénégal, nuancée toutefois par la question du financement. Il souhaite mettre ses compétences au service du développement de son pays.

Aissata Lam est présidente de la Jeune Chambre de Commerce de Mauritanie (JCCM), créée en 2012 par des jeunes mauritaniens issus de la diaspora avec l'objectif de rentrer au pays. La Jeune Chambre a évolué et souhaite se positionner aujourd'hui comme une interface entre les jeunes Mauritaniens de la diaspora et leur pays d'origine. Elle a donc vocation à soutenir et accompagner les projets de ces populations en assurant le partage de données et une mise en relation avec les partenaires.

CONSTATS ET QUESTIONS

Malgré l'heure tardive, les questions et réactions de l'audience étaient nombreuses et peuvent être résumées dans l'intervention de M. Malick Camara, membre de la diaspora mauritanienne qui estime que le dispositif du Maroc présente un intérêt en termes d'accompagnement, de facilité et d'attrait à l'endroit des investisseurs d'origine marocaine. Il se demande, néanmoins, si une structure telle que la JCCM possède la capacité du Maroc pour attirer et accompagner les investisseurs de la diaspora ou si cela relève de la compétence de l'État mauritanien.

L'État doit mettre en place ces mécanismes, car il existe en Europe, de jeunes Mauritaniens comme Ismaël qui y ont étudié et acquis des compétences, autant de plus-value qu'ils voudraient bien valoriser en Mauritanie. Cependant, celui qui veut investir est confronté à la pression fiscale et n'est pas assuré que ses investissements soient suffisamment garantis. Les Mauritaniens de l'étranger ont besoin d'assurance et des mécanismes qui leur permettent d'investir dans leur pays.

RÉPONSES DES INTERVENANTS

Aissata Lam a précisé qu'il est de la responsabilité de tous, État comme structures indépendantes, de se mobiliser afin que le climat des affaires en Mauritanie soit propice aux investissements. La jeune Chambre de commerce n'a pas vocation à se substituer à l'État, comme il n'est pas dans son mandat d'appuyer exclusivement la diaspora. Vu l'intérêt croissant des jeunes de l'étranger, pour l'environnement des affaires en Mauritanie, cela a poussé naturellement la JCCM à s'y intéresser dans une logique de partenariat. D'où l'importance du travail réalisé avec le Grdr pour la réalisation du portail avec un canevas sur l'entrepreneuriat à l'adresse des jeunes.

Dr Bouguidou a rappelé le rôle essentiel du Ministère et des autorités marocaines en général, dans la prise en charge de leurs ressortissants installés à l'étranger, notamment dans la mise en œuvre et l'accompagnement de projets d'investissement, avec une stratégie globale intégrée. Aujourd'hui, les investisseurs sont mieux informés, ils sont plus rassurés et plus motivés, avec des réductions du coût de transfert, des facilités fiscales sur le foncier. Il existe également un accompagnement et un suivi avec une gestion multi-institutionnelle des investissements de la diaspora. Outre le ministère des MRE, d'autres intervenants sont impliqués, comme le ministère du Commerce, le ministère des Finances, le Patronat et la Chambre de commerce et d'industrie. Les investisseurs marocains disposent aujourd'hui d'un package pour les accompagner et les soutenir.

Le témoignage du jeune porteur de projet a suscité beaucoup de réactions auprès des étudiants en master. Pour répondre aux nombreuses questions, il a d'abord émis l'intérêt de s'inspirer de l'approche marocaine. En ce qui concerne la différence entre le Sénégal et la Mauritanie et les difficultés rencontrées dans le cadre de son projet, il a précisé qu'il avait commencé seul en 2014 en réalisant un prototype. Puis, il a approché une société bien implantée au Sénégal, qui fabriquait des puces. Sur cet aspect, le pays est beaucoup plus avancé. Toutefois, le problème du coût et du financement d'un projet de hautes technologies, même simple et bien adapté au besoin des éleveurs, se pose aujourd'hui aussi bien au Sénégal qu'en Mauritanie.

RECOMMANDATIONS DE LA SÉANCE

Pour impliquer et encourager les résidents à l'étranger à investir dans leurs pays d'origine, il est recommandé pour la Mauritanie :

- D'intégrer les Mauritaniens résidents à l'étranger dans la promotion des investissements ;
- De produire des informations fiables afin de comprendre motivations, réticences et craintes des Mauritaniens de l'étranger à investir dans le pays ;
- De donner des garanties aux migrants souhaitant investir;
- De sensibiliser, informer et accompagner les porteurs de projets durant toutes les étapes de la conception du projet jusqu'à sa réalisation ;
- De faciliter les procédures administratives par la création et la promotion d'un cadre approprié pour les investissements avec l'allègement des procédures administratives et fiscales en facilitant le transfert des biens, par exemple à travers la mise en place d'un guichet unique pour les investisseurs ;
- De former et de sensibiliser les agents diplomatiques pour restaurer la confiance dans l'administration ; ces agents peuvent être à leur tour des points d'information et de sensibilisation pour la diaspora ;
- D'ouvrir la zone franche de Nouadhibou aux investisseurs issus de la diaspora ou en créer une comme le projet du corridor commercial au niveau de Sélibaby vu sa position stratégique et son profil migratoire ;
- De renforcer les capacités des structures intermédiaires telles que la CCIAM ou la Jeune Chambre de Commerce afin qu'elles puissent être davantage une interface entre les porteurs de projet membres de la diaspora et les autorités, et pour que leur participation soit plus effective dans le cadre des opportunités offertes par le pays d'origine ;
- De mener des recherches plus approfondies pour comprendre les facteurs sociaux et anthropologiques à la base du comportement économique des migrants de retour.

AXE 2

DROITS DES MIGRANTS

Pour la seconde journée de débats, les participants ont suivi une communication sur les droits et les protections des migrants : '' les Déboutés d'asile ouest-africains de Suisse et les dimensions gagnantes de la migration" présentée par Dr Djedou Martin Amalaman de Côte d'Ivoire. Cette communication a été suivie par deux présentations du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, sur la gestion des frontières en Mauritanie et sur l'accueil et les droits des migrants.

DÉBOUTÉS D'ASILE OUEST-AFRICAINS DE SUISSE ET DIMENSIONS GAGNANTES DES MIGRATIONS

Dr Djedou Martin de Côte d'Ivoire a présenté un pan des résultats d'une recherche qu'il a encadré en Suisse entre 2014 et 2016.
Dr Djedou Martin de Côte d'Ivoire a présenté les résultats d'une recherche qu'il a encadrée en Suisse entre 2014 et 2016. Il a expliqué les deux cas de refus d'asile dans le pays et la problématique du retour. Les RAD sont des Requérants d'Asile Déboutés après étude du dossier, et les NEM (non-entrée en matière) qualifient la décision des autorités d'écarter une demande d'asile sans examiner les motifs évoqués.
Globalement, sur 100 demandes d'asile, cinq seulement reçoivent des réponses positives et les 95 restants sont censés quitter la Suisse et l'espace Schengen. Certains de ces migrants retournent dans leur pays d'origine, mais pour les autres pris dans le piège de la clandestinité, ils souffrent de troubles psychiques ou basculent dans l'alcool ou les stupéfiants et n'ont plus de plus-value pour leur pays d'origine. À ce niveau, la notion clémente de la migration est perdue, car pour être « gagnante, la migration doit être positive à trois niveaux : à titre personnel, pour le pays d'accueil et pour le pays de départ ». Généralement, un migrant refuse le retour dans son pays d'origine pour différentes raisons :

- La crainte pour sa sécurité dans les pays d'origine ou de retour ;
- Les problèmes financiers, car il a contracté une dette pour le voyage et ne peut plus retourner sans rembourser ou ne veut tout simplement pas « rentrer au pays les mains vides » ;
- « L'innatractivité » de l'aide au retour et à la réintégration qui est jugée insuffisante ;
- Le « feed-back négatif » de certains retourné dans les pays d'origine ;

Le dernier élément de réflexion évoqué est le retour des déboutés qui perçoivent une aide. Pour les pays étudiés, le Nigéria et la Guinée-Conakry, de jeunes déboutés ayant reçu une aide pour monter un projet dans leur pays d'origine, réussissent dans leur expérience entrepreneuriale, puis vendent leurs projets pour se lancer dans une nouvelle aventure migratoire en changeant de cap vers le Canada ou les États-Unis.

Si les plus-values de la mobilité sont triplement gagnantes en profitant respectivement au migrant, à son territoire de destination et à sa zone d'origine ou de départ, force est de constater que ce n'est pas le cas pour les requérants d'asile déboutés.

→ RECOMMANDATIONS POUR LES DÉBOUTÉS D'ASILE DE SUISSE

- L'amélioration des conditions de vie des déboutés dans les foyers et centres d'accueil ;
- L'autorisation de travail, au moins temporaire, pour les requérants d'asile ;
- La révision à la hausse des fonds individuels d'aide au retour ;
- La mise en œuvre de projets groupés viables pour les déboutés dans les pays de retour ;
- L'implication de l'Union africaine dans le financement et la mise en œuvre de projets groupés et transfrontaliers pour les déboutés d'asile de retour et pour les jeunes restés sur place dans les pays.

CONTRÔLE AUX FRONTIÈRES

Présentation de la Directrice du contrôle aux frontières au Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation :

La migration et la gestion des frontières sont liées. La Mauritanie fait face à plusieurs défis, le terrorisme, l'immigration illégale et ses conséquences. Ceci doit être étudié d'une manière intégrée afin d'aboutir à une réponse de nature à rendre les frontières ouvertes, mais sécurisées. C'est dans ce cadre qu'en 2010, la Mauritanie s'est dotée d'une stratégie intégrée et coordonnée pour la gestion des flux migratoires. Des mécanismes ont été mis place en concertation avec tous les acteurs et en partenariat avec l'Union européenne. Conformément aux recommandations de cette stratégie, plusieurs activités ont été réalisées avec plusieurs partenaires :

- L'instauration de 47 postes-frontières qui sont gérés par la Police et la Gendarmerie nationale dont certains sont connectés directement à la base de données de l'état civil afin de contrôler les entrées et sorties. Ces postes sont également équipés pour délivrer des visas biométriques. Ceux qui connaissent le plus grand nombre de passages en voyageurs et en marchandises sont les postes de Rosso, de Diama, de Gogui Zamal et de Fassala pour les réfugiés.
- La formation continue des agents chargés de la gestion des frontières, avec l'élaboration et la réactualisation d'un manuel de gestion des frontières sur financement de l'Union européenne, en partenariat avec les autorités concernées.
- La gestion des frontières et des flux migratoires demeure au cœur des préoccupations des autorités gouvernementales. Des mécanismes se mettent en place progressivement pour renforcer l'efficacité de ces points de passage.

DROITS DES MIGRANTS

Séance modérée par Sidi Mohamed BOÏLIL, Conseiller juridique au ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation de Mauritanie.

En introduction, M. Sidi Mohamed Boïlil a précisé que la Mauritanie est sortie de la CEDEAO, mais est restée liée par des accords bilatéraux avec certains pays comme le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso. À travers ces conventions a été établie la libre circulation des biens et des personnes et donc l'égalité de traitement entre les citoyens de ces pays.
Pour compléter les propos de la directrice chargée de la gestion des frontières, M. Boïlil a précisé que les postes frontaliers sont sécurisés également par l'armée nationale depuis la création de zones militaires au nord du pays.
Un avant-projet de loi sur le droit d'asile et les droits des migrants en Mauritanie est sur le point d'être adopté et un arrêté créant une commission nationale et une seconde régionale, a été pris dans ce cadre.

CONSTATS ET QUESTIONS

En matière de gestion des frontières, l'État mauritanien a fourni de grands efforts. Néanmoins, les échanges ont été parfois vifs. Les questions soulevées par le public ont couvert plusieurs sujets : la situation des migrants en Mauritanie, le droit d'asile, l'enregistrement effectif des entrées et sorties et la problématique de la double-nationalité. Cette dernière a été évoquée par les membres de la diaspora qui estiment qu'acquérir la nationalité du pays de résidence ne signifie pas un renoncement à la citoyenneté mauritanienne. Ils invitent les autorités à réfléchir à la question afin de permettre au pays de profiter davantage de l'apport de la diaspora. D'autres questions ont été abordées :

Professeur Wagué , de l'Université de Nouakchott : Un projet de loi sur l'asile avait été élaboré par le ministère de l'Intérieur, qu'en est-il de ce texte et pourquoi il n'a pas été présenté pour approbation à l'Assemblée nationale ? Qu'en est-il des cartes de séjour, qui, semble-t-il, ne sont plus délivrées aux migrants entrés sans passer par les postes-frontières ?

Amédi Camara, membre de la diaspora : Par rapport à la fiscalité douanière aux frontières, avez-vous pensé à un mécanisme adapté aux membres de la diaspora de retour au pays ?

Louceinou Souma, Secrétaire de l'Association des ressortissants guinéens résidant en Mauritanie : La Mauritanie a fourni beaucoup d'efforts sur le plan sécuritaire. À l'entrée il y a un visa apposé sur le passeport des étrangers, mais à la sortie, on demande encore de payer des frais. S'agit-il d'une procédure légale ?

RÉPONSES DES INTERVENANTS

M. Sidi Mohamed Boïlil du Ministère de l'Intérieur : par rapport aux chiffres, 130 000 étrangers en Mauritanie ont été enrôlés et environ 50 000 réfugiés sont actuellement gérés au Camp de MBerra, plus les 1512 réfugiés urbains. L'avant-projet de loi sur l'asile est déjà visé par les services de la législation, son adoption n'est qu'une question de semaines et la Mauritanie sera l'un des premiers pays à avoir un tel texte au niveau du continent.

La Directrice des frontières : Concernant l'aspect sécurité et la notion de frontières artificielles en Afrique, la Mauritanie est un vaste pays d'environ 5 000 kilomètres de frontières avec des poches poreuses. Sur les 47 postes-frontières instaurés, seulement cinq sont actuellement actifs, mais les données sur les entrées et sorties existent, car ces postes sont connectés à la base de données de l'État civil. La Mauritanie a mis en place un système de contrôle très efficace. À Fassala par exemple, la frontière est sécurisée par la gendarmerie et la zone interdite par l'armée.

Au sujet de l'aspect artificiel des frontières héritées de l'époque coloniale, le dossier date de 1944 et n'arrive pas à être résolu, car justement le tracé n'a pas tenu compte des réalités communautaires et des populations qui y vivent. C'est un point sur lequel l'État mauritanien n'a épargné aucun effort pour aboutir à la matérialisation de la frontière avec le Mali. Pour ce qui est des tarifs douaniers, la présence d'un représentant du Ministère des Finances aurait permis de répondre à cette question.

DROITS DES MIGRANTS : RETOUR ET RÉINSERTION

La deuxième partie a porté sur « les Droits des migrants, retour et réinsertion » avec plusieurs intervenants, notamment, Dr Haimoud Ramdhane, Chargé de mission au ministère de la Justice, M. Hamoud Ould T'Feil, Professeur à l'Université de Nouakchott et ex-directeur du travail au Ministère du Travail et de la Fonction publique, M. Mélaïnine de l'OIM, Mme Habsatou, présidente de l'ONG femmes migrantes.

Haimoud Ramdhane, introduisant le débat, a rappelé que la gestion des frontières en Mauritanie continue d'être régie par un décret datant de 1964 dont les sanctions sont encore libellées en franc CFA. En raison de ce vide juridique, la reconduction des migrants aux frontières reste pour le moment la seule alternative pour gérer les situations irrégulières, car auparavant le pays ne régulait pas la circulation des personnes sur son territoire.

Haimoud T'Feïl a traité les aspects juridiques et institutionnels de la main-d'œuvre étrangère salariée en Mauritanie en abordant uniquement le contexte des travailleurs du secteur formel et semi-formel. Le cadre juridique régissant les travailleurs étrangers salariés est resté figé entre les années 60 et 2009 soulignant une rapide évolution normative entre 2009 et 2016 où l'emploi de cette main-d'œuvre s'est vu encadré juridiquement. Par exemple, les restrictions imposées par le Code minier qui fixe à 10 % le nombre d'étrangers parmi le personnel d'encadrement. Le recrutement de la main-d'œuvre étrangère est subordonné à l'obtention au préalable d'un permis de travail. Trois types de permis existent. Le permis de la catégorie A, valable une année et sur demande de l'employeur. Le permis B, valable quatre ans, sur demande de l'employé, délivré sur la base de la réciprocité avec les pays liés à la Mauritanie par des conventions. Le permis de la catégorie C délivré aux résidents de plus de dix ans en Mauritanie, qui ont soit un conjoint mauritanien, soit possèdent des biens immeubles dans le pays, ou lui ont rendu un service exceptionnel.

Il a évoqué par la suite, le cas des travailleurs indépendants qui sont régis par le décret de 1964 portant régime de la migration en Mauritanie. Ces personnes doivent disposer d'une autorisation provisoire de six mois, délivrée par le Wali après consultation des services de l'Inspection du travail, pour obtenir l'autorisation définitive délivrée par le directeur du Travail.

De son côté, M. Mélaïnine de l'OIM a donné un aperçu sur les retours volontaires des migrants et les procédures d'accompagnement, de l'avant-départ en matière de démarches dans le pays d'accueil, jusqu'à l'installation et le suivi dans le pays d'origine. Pour le retour volontaire, on enregistre 3 millions de cas sur les trente dernières années, soit une moyenne de 100 000 personnes par an, à l'échelle internationale. La majorité des Mauritaniens migrent d'une manière régulière et basculent dans l'irrégularité sur place. Les Mauritaniens de retour viennent en général de Belgique, de France et de quelques pays arabes, notamment la Libye. Le projet de retour volontaire est évalué avec le demandeur, afin de garantir son intégration psychosociale et économique à travers une approche globale. En Mauritanie, l'OIM est soutenue dans ses démarches, par plusieurs partenaires, dont les membres de la société civile.

Mme Habsatou, présidente de l'ONG Femmes Migrantes, a présenté son organisation qui gère depuis 2016 un réseau de 34 associations en Mauritanie. Leur rôle est de faciliter les relations entre les migrants et leurs communautés d'origine. La structure travaille avec le Ministère des Affaires étrangères, et mène des activités dans le domaine de la formation aux métiers des femmes, avec un appui scolaire pour les enfants migrants en milieu urbain.

Haimoud Ramdhane, qui a participé à l'élaboration du projet de loi relative à l'asile, a précisé que le projet de loi a été scindé en deux : celui relatif à la migration et celui de l'asile qui est quasiment finalisé, car estimé urgent. Des institutions indépendantes de l'État se chargeront de la gestion de l'asile puisque l'État ne peut pas être juge et partie.

Concernant l'aide judiciaire, il suffit de formuler une demande auprès du procureur de la République. Le dossier ne sera programmé qu'après l'octroi de l'aide. Dès qu'elle est accordée, le montant est remis directement pour les auxiliaires de justice mandatés. Il a tenu à clarifier que le financement de l'aide judiciaire dépend du Ministère des Finances, dans le compte des dépenses communes qui est disponible de façon permanente. Dans chaque capitale régionale, il y a un bureau d'aide judiciaire et un arrêté qui définit la composition de ses membres, mais ils n'ont, d'après lui, jamais été saisis. Deux années de suite, les 80 millions MRO prévus au budget du ministère de la Justice n'ont pas été dépensés, la subvention a été supprimée. De même à l'étranger, la Mauritanie a signé des conventions avec des États, quand un Mauritanien est jugé, il bénéficie de la gratuité de la justice suivant le principe de la réciprocité.

Pour le mot de la fin, Haimoud Ramdane a recommandé aux acteurs et associations de bien informer les migrants et réfugiés de leurs droits et obligations et particulièrement :

- Quand, une action est intentée, la qualité de demandeur ou défenseur ne dépend pas du statut de la personne qui reste un justiciable ; les migrants et réfugiés, dans ce cadre, ne le sont pas moins que les autres ;
- En ce qui concerne l'éducation et la scolarité des enfants de migrants, il est nécessaire d'être en possession des pièces d'état civil ;
- Les enfants nés en Mauritanie ont la possibilité d'acquérir la nationalité dès l'âge de 18 ans.

PARTAGE SCIENTIFIQUE

Les communications des chercheurs sélectionnés ont été réparties sur les deux journées du 5 au 6 juillet. La première séance de partage scientifique a porté sur les questions de migration avec les expériences d'autres pays, comme l'Algérie avec le Dr Athmane Fouil, le Cameroun avec le Pr Pierre Kamdem, la Tunisie avec Dr Sofiane Boudhiba et le Maroc avec Mme Karima Jehbali. Il s'agissait d'un panel de cinq chercheurs, modéré par le doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences sociales qui ont partagé les thématiques suivantes :

- Migration transnationale et développement local au Sahel - (Mauritanie) ;
- Migration et patrimonialisation : le Programme de la Route des Chefferies à Dschang (France) ;
- Des immigrés, mais aussi des citoyens et acteurs de développement local (Algérie) ;
- Chibanis, le retour : un moteur pour le développement local (Tunisie) ;
- Rôle des jeunes migrants dans le codéveloppement de leurs pays d'origine (Maroc).

DES CITOYENS ET ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (ALGÉRIE)

Dr Athmane Fouil, de l'Université d'Alger a présenté une étude menée en France. L'expérience porte sur un panel de populations originaires d'Oued Djellan, ville située à 400 km au sud d'Alger. Il a pu étudier deux groupes de migrants, le premier installé dans la banlieue sud de Lyon et le deuxième installé à Alger. Un suivi de ces populations dans leurs activités quotidiennes a permis de constater que la vie du migrant est rythmée par les paramètres suivants :

- Les lois et réglementations du pays d'accueil, afin de rendre son installation et son intégration plus efficiente. Par exemple, comment accéder à la nationalité ou à un emploi, comment se marier, etc.
- La situation sociale du migrant : Il est souvent ouvrier et la problématique de l'intégration dans la société dans laquelle il vit se pose. Quelle part des coutumes et traditions de son pays d'origine doit-il conserver ? Quelle part doit-il adapter à son pays d'accueil ? Quelle part doit-il renier ?

Pour le docteur Fouil, l'immigration n'est pas une série de lois ni de visions de sociologues, mais la construction d'un projet de vie basée sur le quotidien.
Il a par la suite observé la population de la même origine basée à Alger. Son travail s'est étalé sur deux périodes : de 1906 à l'indépendance, puis de l'indépendance à nos jours. Les vagues d'immigration successives ont construit une base assez conséquente ainsi que des liens solides avec la ville d'origine. Il se pose la question du lien entre immigration et développement en sociologie. Selon lui, la mobilité est elle-même vectrice de développement, une mobilité spatiale étant forcément liée à une mobilité sociale. Le migrant est un acteur économique informel dans son lieu d'origine.

MIGRATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL (MAURITANIE)

Dr Ousmane Wagué de l'Université de Nouakchott a choisi de traiter les aspects sectoriels de la question migratoire liés aux régions. Il a travaillé sur le thème de l'impact des migrations nationales sur le développement au Sahel et plus précisément sur le cas d'un village situé au sud de la Mauritanie. Il se penche essentiellement sur les dimensions cachées liées à la migration transnationale qui fait la synthèse entre migrations nationales et internationales. C'est le cas de migrants qui reviennent dans leur territoire avec des compétences et des ressources financières pour y investir. Ces initiatives doivent être valorisées compte tenu du fait qu'elles sont vectrices de développement tant au niveau local que régional.

MIGRATION ET PATRIMONIALISATION (FRANCE)

Professeur Kamdem de l'Université de Poitiers présentait pour sa part une communication sur la « Migration et Patrimonialisation » en se basant sur l'expérience de la ville de Dschang au Cameroun, en insistant sur le rôle joué par les leaders communautaires dans la pérennisation de l'ancrage des migrants dans lur territoire d'appartenance.

L'implication de migrants dans le programme de la route des chefferies a facilité leur réintégration dans la communauté. Le migrant originaire de cette région tient à garder un double ancrage dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil. Il a également une volonté de regroupement dans le double espace. Ce sont des populations dont la qualification en migration est extrêmement forte et qui réalisent une intégration réussie. Le constat est également fait de la montée en puissance de l'intérêt des populations pour les questions patrimoniales et qui nous renvoie à la définition de la diaspora qui est une notion fortement chargée du principe de patrimonialisation. Ces migrants s'inscrivent dans une appartenance qui leur permet de perpétuer leur identité dans le temps à travers des processus cultuels et culturels, tels que le festif.

Certains migrants utilisent le festif comme outils de développement, tout en revivifiant des espaces qui sont en crise à l'instar du programme de la route des chefferies. Avant les années 1990, les migrants revenaient systématiquement au pays, attirés par une embellie économique. La crise des années 80 a cassé cette dynamique et les séjours à l'étranger se sont prolongés. Ces populations ont un souci de reconnaissance dans le pays d'origine et en cela, le programme de patrimonialisation leur permet d'exister et de se légitimer dans les espaces où elles résident. Au niveau local, le migrant camerounais vit une situation d'ambivalence et les chefferies assurent la pérennisation de l'ancrage du migrant dans leur territoire d'appartenance.

RÔLE DES JEUNES MIGRANTS DANS LE CODÉVELOPPEMENT (MAROC)

Mme Karima Jehbali Doctorante de l'Université Ibn Zohr Agadir a parlé du rôle joué par les jeunes migrants de la 3e génération dans le codéveloppement au Maroc. Ce sont des populations éduquées, dotées de solides compétences et d'une forte volonté de contribuer au développement de leur pays d'origine. Elles sont fortement impliquées dans divers secteurs d'activité de l'économie marocaine.
Elle a évoqué le cadre approprié mis en place par les autorités marocaines ainsi que les facilités qui leur sont offertes en termes d'accompagnement, d'encadrement, d'appuis, et d'allègement des procédures administratives et fiscales. C'est ce qui ressort d'ailleurs de la présentation de M. Mohamed Bouguidou du Ministère marocain chargé de la diaspora qui a présenté le programme « Marocain Résidant à l'Étranger ».

CHIBANIS, LE RETOUR, UN MOTEUR POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL (TUNISIE)

La communication du Dr Sofiane Boudhiba traite du retour en Tunisie des Chibanis, les personnes âgées d'origine maghrébine, un vecteur de développement local. Ces populations qui atteignent l'âge de la retraite aujourd'hui ont immigré en France dans les années 1970. Ils vivent un véritable dilemme, le maintien en France ou le retour au pays natal.
14 % des Chibanis optent pour le retour et 9 % d'entre eux utilisent une partie de leur pension de retraite à des fins d'investissement dans des micro-projets. Le principal avantage de ce retour pour le Chibani est le taux de change, la plupart des monnaies locales ayant été dévaluées. Une pension en euro permet de vivre confortablement, alors que dans le pays d'accueil, il aurait basculé dans la précarité. Ces migrants ont une très grande peur de mourir en France, car ils veulent être enterrés en terre musulmane auprès de leurs proches. En général, ils sont en règle du point de vue de la législation de leur pays d'accueil et sont très peu formés.

QUESTIONS DU PUBLIC

Compte tenu de l'heure tardive, les questions du public ont été limitées, celles posées abordaient les points suivants :

- Les avantages de la double-résidence des Mauritaniens installés à l'étranger et la problématique de la double nationalité qui constitue un délit en Mauritanie ;
- L'acquisition de la nationalité mauritanienne pour les étrangers installés sur le territoire mauritanien depuis des décennies ;
- L'impact de l'immigration et particulièrement l'aspect négatif de l'immigration en territoire d'accueil ;
- Les moyens de contribuer au développement local dans le pays d'origine.

RÉPONSES DES INTERVENANTS

Monsieur Boudhiba répond à la 1re question à travers l'exemple des Chibanis qui pour la plupart font la navette entre le pays d'accueil où ils doivent résider pendant six mois et le pays d'origine. Des conventions ont été signées pour faciliter cette double résidence. Cependant, lorsqu'ils restent dans le pays d'accueil, ils se sentent isolés et lorsqu'ils rentrent au pays, ils sont considérés comme des acculturés. Ils retournent souvent en terre d'accueil, un contexte qui leur est plus familier.

M. Wagué a répondu à la question sur l'acquisition de la nationalité mauritanienne. Il confirme que des étrangers y résident depuis des décennies sans avoir pu acquérir la nationalité. Il ajoute que ce problème suscite un débat national. Il s'est ensuite prononcé sur les aspects négatifs de l'immigration ; selon lui, l'immigration a pour conséquence la carence en ressources humaines compétentes des territoires et la détérioration des structures et des valeurs familiales ainsi que des relations sociales.

Le professeur Kamdem considère que les limites de l'immigration résident dans le fait qu'on transfère dans le pays d'accueil les rites et pratiques du pays d'origine. Ces pratiques sont souvent en contradiction avec les us et coutumes locaux, ce qui génère des conflits et des incompréhensions. Ainsi, il cite l'exemple de la polygamie importée par les migrants dans la société française.

Le docteur Fouil affirme qu'une mauvaise lecture des règles et régulations de part et d'autre est l'un des principaux aspects négatifs de l'immigration.

ZOOM SUR DEUX ARTICLES

CHIBANIS, LE RETOUR
UN MOTEUR POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

AUTEUR :
Soufiane Bouhdiba est professeur de démographie au département de sociologie de l'université de Tunis. Il a enseigné dans de nombreuses universités en Europe, en Afrique et aux États-Unis, et a participé à un grand nombre de conférences internationales. Consultant aux Nations unies, il a conduit de nombreuses missions scientifiques et humanitaires
dans des zones de guerre en Afrique subsaharienne.

RÉSUMÉ

La migration du Maghreb vers l'Europe a commencé dans les années soixante, juste après la période des indépendances. Les années 2000 ont vu le retour de milliers de ces migrants ayant atteint l'âge de la retraite dans leur pays d'origine.

Cette étude sociodémographique examine la situation des migrants retraités rentrant au pays, le montant de leurs retraites et l'impact de celles-ci sur la consommation et l'investissement.

L'étude aborde également les stratégies mises en place par les gouvernements maghrébins pour attirer les retraites des migrants de retour et les affecter à la création de projets.

Dans la dernière partie de l'étude, des recommandations sont émises dans le cadre de bonnes pratiques, pour améliorer l'injection dans les économies maghrébines des retraites des migrants de retour.

INTRODUCTION

La migration du Maghreb[1] vers l'Europe a commencé dans les années '60 pendant la période suivant l'indépendance. Le début de ce millénaire a vu le retour au Maroc, en Algérie et en Tunisie de milliers de migrants ayant depuis atteint l'âge de la retraite.

Cette étude examine la manière dont les retraites des migrants de retour sont utilisées. Globalement, deux tendances principales se profilent : les retraites sont soit entièrement destinées à des fins de consommation (y compris l'achat de maison), soit partiellement réinvesties dans l'économie locale. Si l'on considère que l'écart entre le niveau des salaires et des retraites du pays d'origine et du pays d'accueil est constant, les retraites des migrants de retour peuvent constituer un facteur de développement économique au Maghreb.

Les données utilisées proviennent d'une enquête de terrain réalisée en 2006 dans le cadre du projet MIREM[2] (http://www.mirem.eu) basé au « Robert Schuman Centre for Advanced Studies » (RCAS)[3] , avec le soutien financier de l'Union européenne et de l'Institut universitaire européen. Le cadre d'échantillonnage pour l'enquête a été stratifié dans les trois pays du Maghreb, avec un échantillon total de 992 migrants répartis comme suit : 330 individus au Maroc, 332 en Algérie et 330 en Tunisie. Seules les données de migrants ayant volontairement décidé de rentrer dans leur pays d'origine ont été prises en compte, à l'exclusion des retours forcés.

Quelle est la proportion des retraites affectées à la création de projets par les migrants de retour? Est-ce suffisant pour admettre que leurs retraites constituent un élément de développement durable au Maghreb? Quelles sont les stratégies développées par les gouvernements maghrébins pour attirer ces retraites dans les mécanismes d'investissement? Voilà quelques-unes des questions auxquelles cette étude tentera de fournir des réponses.

L'étude est organisée en trois parties. La première expose brièvement le cadre de la recherche. La deuxième partie examine la situation des migrants de retour retraités au Maghreb en essayant d'établir une typologie, en particulier en ce qui concerne leur comportement entrepreneurial. La dernière partie de l'étude effectue une série de recommandations pour attirer les retraites des migrants de retour et de les assister dans la création d'entreprises locales.

1 / CADRE DE L'ÉTUDE

Avant d'examiner le rôle joué par la retraite du migrant de retour, il est nécessaire d'esquisser un bref aperçu de la situation et de placer le sujet de la recherche dans son cadre méthodologique.

A/ La première génération de migrants

Le processus de transition économique qui a suivi les indépendances au cours des années '60 au Maghreb a généré un flux migratoire de jeunes hommes, principalement vers la France (ancien pays colonisateur) et l'Italie (pays le plus proche avec des opportunités d'emploi). Depuis cette période, l'émigration a constitué pour les gouvernements maghrébins un moyen de combattre le chômage et de réduire la pauvreté. C'était aussi un moyen d'importer de la richesse, par l'intermédiaire des envois de fonds.

Aujourd'hui encore, la migration demeure une question cruciale au Maghreb. Les migrants sont considérés comme des acteurs clés du développement économique local. Au Maroc par exemple, les envois de fonds représentent plus de 8 % du PIB et permettent au gouvernement de couvrir environ 50 % du déficit de la balance des paiements[4] . Cependant, peu d'attention a été accordée aux changements survenus depuis le départ de la première génération de migrants, à la perspective de leur retour et aux effets possibles sur l'investissement et le développement durable.

Aujourd'hui, la communauté maghrébine expatriée inclut une deuxième et même une troisième génération, alors que, fait significatif, la première génération de migrants est composée d'individus qui viennent d'atteindre l'âge de la retraite[5] . Beaucoup d'entre eux sont rentrés chez eux ou envisagent sérieusement de revenir pour profiter de leur retraite dans leur pays d'origine.

L'enquête MIREM a montré que la retraite constitue la première motivation pour rentrer volontairement au pays ; les problèmes familiaux dans le pays d'origine (comme les questions d'héritage ou la nécessité d'aider de jeunes orphelins) étant la seconde raison avec respectivement 14,4 % et 8,9 % des réponses. En effet, les seniors[6] représentent 18 % des migrants maghrébins de retour ; 21,9 % sont officiellement retraités[7].

L'idée de passer les derniers jours de la vie dans son pays d'origine et d'être enterré près du père est courante dans la culture musulmane. De plus, être enterré dans un cimetière non-musulman est une source d'angoisse pour les musulmans en Europe ou aux États-Unis.

Même si les retraités ne représentent au total qu'une faible proportion des migrants de retour, ils sont un groupe à considérer avec attention. En effet, un nombre de plus en plus important d'expatriés maghrébins rentrent chez eux une fois retraités. Au cours des dix dernières années par exemple, plus de 90 000 Algériens ont quitté la France pour prendre leur retraite en Algérie[8] . Le nombre de retraités marocains quittant la France varie autour de 1 400 départs par an. L'épargne et les retraites des migrants de retour deviennent dès lors des facteurs économiques de plus en plus importants.

B/ Approches méthodologiques

Globalement, la littérature distingue deux approches opposées pour analyser la retraite du migrant de retour, en fonction du rôle attribué à son capital économique.

a/ Le modele de migration endogène

Le modèle de migration endogène implique que le comportement du migrant est basé sur l'altruisme et la satisfaction des personnes qui dépendent de lui, en particulier sa famille au pays d'origine[9].

Dans le cadre de ce modèle, on suppose que le retraité affecte l'entièreté de sa retraite à des fins de consommation[10], que ce soit pour lui-même ou pour sa famille. Le bien-être immédiat prime sur toute idée de rendement ou de valorisation économique de la retraite, étant donné que la valeur d'utilité du migrant est directement liée à l'utilité de la famille dans le pays d'origine[11].

Ce modèle ne considère pas les envois de fonds des migrants, leur épargne et leurs retraites comme un moteur pour l'emploi local et la croissance économique.

b/ Le modele du portefeuille

La théorie du portefeuille implique que les transferts de fonds donnent à son propriétaire un avantage économique lors de son retour au pays d'origine[12]. Dans ce cas de « modèle égoïste » du migrant retraité, au moins une partie de la retraite est investie dans des activités économiques locales.

Selon ce modèle, les envois de fonds, l'épargne et les retraites sont considérés comme une source majeure de capital pour la croissance économique du pays d'origine, car ils sont susceptibles de créer des actifs productifs et de l'emploi.

c / La durée optimale de la migration

De nombreuses études ont montré qu'il existe une corrélation étroite entre la durée de la période passée à l'étranger et la volonté des migrants de retour d'investir dans l'économie de leur pays d'origine. Si cette durée est trop courte — quelques années par exemple — le migrant n'aura pas le temps d'acquérir l'expérience nécessaire pour créer et gérer un projet dans son pays d'origine.

Si la période passée à l'extérieur est trop longue, le migrant perdra le contact avec sa communauté d'origine et sera tellement déconnecté qu'il n'aura plus les connaissances suffisantes en matière des comportements, des

1 *Maroc, Algérie et Tunisie*
2 *Action collective de soutien à la réintégration des migrants de retour dans leur pays d'origine.*
3 *Cassarino Jean-Pierre, Migrants de retour au Maghreb, réintégration et enjeux de développement, MIREM, Italy, 2007*
4 *Bank Al Maghrib 2004*
5 *65 ans dans la plupart des pays*
6 *Plus de 65 ans*
7 *Cassarino Jean-Pierre, Migrants de retour au Maghreb, réintégration et enjeux de développement, MIREM, Italy, 2007, pp.12 and 15*
8 *Environ 9100 migrants par an*
9 *Brown Richard, Estimating remittances function for Pacific islands migrants, in World development vol.25 n° 4, January 1997, pp.613-626; Poirine Bernard, A theory of remittances as an implicit family loan arrangement, World development vol. 25 n° 4, January 1997, pp. 589-611; voir aussi Stark Oded, The migration of labour, Basil Blackwell, Cambridge, 1991*
10 *En assumant que l'achat de terres ou de maisons soit considéré comme de la consommation*
11 *Chami Ralph, Fullenkamp Connel, Hahjah Samir, Are immigrant remittances flows a source of capital for development?, in IMF staff papers vol. 52, N° 1, International Monetary Fund, Washington, April 2005*
12 *Chami Ralph, Fullenkamp Connel, Hahjah Samir, Are immigrant remittances flows a source of capital for development?, in IMF staff papers vol. 52, N° 1, International Monetary Fund, Washington, April 2005*

marchés et des mécanismes économiques pour être capable de créer un projet rentable[13]. De plus, si le migrant de retour est trop âgé, sa santé ne lui permettra plus de gérer son entreprise de manière efficace.

Cela signifie qu'il existe une période théorique optimale passée à l'étranger qui influe sur la possibilité d'investir au pays d'origine. Nous vérifierons cette hypothèse plus tard, dans le cas spécifique du Maghreb.

2/ LE COMPORTEMENT ENTREPRENEURIAL DU MIGRANT DE RETOUR RETRAITE

Ce chapitre examine le comportement du migrant retraité arrivé au stade de sa vie où il doit prendre une des décisions les plus importantes : rentrer chez lui ou rester dans le pays d'accueil.

A/ Typologie du migrant de retour retraite maghrebin

Essayons d'établir, sur la base des résultats de l'enquête MIREM[14], la typologie du migrant algérien retraité rentrant au pays, qui est représentatif du migrant maghrébin.

Il avait 25 ans quand il a quitté l'Algérie en 1960 et il a voyagé par bateau vers le sud de la France (95 %). Il a des documents en règle (99 %), et notamment un permis de travail (63 %). Aujourd'hui, il a 65 ans et a décidé de rentrer chez lui[15] après avoir passé en moyenne 40 ans à l'étranger. Son niveau d'éducation initiale est faible (95 %) et il est originaire d'une zone rurale (59 %).

Même s'il avait un emploi avant de partir (62 %), sa situation financière était précaire (87 %) et il n'a bénéficié d'aucune aide de sa famille (66 %). Il a quitté l'Algérie célibataire (70 %) et n'avait pas de liens familiaux en France (96 %).

Une fois en France, il n'a bénéficié d'aucune aide de sa famille ou de ses amis (75 %), mais il a trouvé un emploi en trois mois (82 %) et n'a pas rencontré de difficultés à s'insérer dans la société locale. Même s'il n'a pas amélioré son niveau d'éducation (95 %) et n'a pas eu accès à une formation professionnelle (90 %), il a amélioré sa situation financière au cours de sa carrière (97 %).

Il a entretenu des liens avec l'Algérie et envoyé une fois par an 1000 € en Algérie (80 %) pour aider sa famille (en particulier pour les frais scolaires), construire une maison et contribuer à des projets sociaux, comme la construction de mosquées. Il a également apporté en Algérie des articles et des appareils ménagers, tels de que des réfrigérateurs ou des voitures (88 %).

À l'étranger, il a maintenu des contacts réguliers avec les services consulaires.

De retour en Algérie, il est désormais propriétaire de sa maison (98 %) et vit en zone urbaine (73 %). Bien qu'il pense rester en Algérie (75 %), il est en règle avec ses documents pour avoir la possibilité de rentrer en France (84 %).

Il s'est senti peu assisté par le gouvernement algérien à son retour, et malgré des difficultés de réinsertion dans la société algérienne, il pense que la vie en Algérie est meilleure qu'en France (68 %). Ceux qui sont restés dans les pays d'accueil transfèrent 500 € par mois sur leurs comptes bancaires en Algérie (55 %), pour les dépenses familiales et pour construire une maison.

En ce qui concerne le comportement entrepreneurial, 90 % des migrants algériens retraités de retour ne désirent pas investir dans leur pays d'origine. Pour la minorité qui investit, il s'agit d'investissements dans des projets de petite et moyenne envergure, employant moins de 10 personnes, dans les secteurs du tourisme et du commerce, avec des montants variant de 3000 à 90000 €. Le migrant de retour a néanmoins une capacité d'investir des montants jugés relativement élevés par rapport au niveau du développement et de l'économie locale. Ses principales sources de financement sont la retraite et l'épargne, sans soutien des banques locales.

Les caractéristiques du migrant de retour retraité algérien sont très similaires à celles des retraités marocains et tunisiens.

B/ Retour versus non-retour : le rôle cle de la protection sociale

Lorsque le migrant atteint 65 ans, l'âge de la retraite dans la plupart des pays d'accueil, il doit prendre une décision importante dans la dernière phase de son cycle migratoire : rester dans le pays d'accueil ou rentrer chez lui.

a/ Rester dans le pays d'accueil

Le degré d'accès à de bons services médicaux et la qualité du système de santé sont des éléments clés pour le migrant retraité. En effet, il a plus de 65 ans et des besoins spécifiques en matière de santé. Malheureusement, les systèmes de santé maghrébins n'offrent pas une qualité élevée en matière de services médicaux. Le secteur privé offre de meilleurs services, mais les coûts sont extrêmement élevés et les dépenses ne sont pas systématiquement reconnues ou remboursées par la caisse de sécurité sociale.

De plus, les systèmes de santé maghrébins ne fournissent toujours pas de services spécifiques tels que la gériatrie ou l'assistance psychologique aux personnes âgées. Le seul pays maghrébin où certains progrès ont été réalisés à cet égard est la Tunisie.

Le migrant de retour sait que s'il décide de rentrer chez lui, il sera obligé de se rendre régulièrement dans son pays d'immigration précédent pour bénéficier de bons services médicaux. Pour cette raison, le facteur social aura une influence négative sur sa stratégie de retour.

Deuxièmement, le migrant avait l'habitude de bénéficier d'un système de protection sociale qui rembourse une part importante des frais médicaux, surtout s'il était expatrié en Europe ou dans la région du Golfe, où existe un système social de haut niveau. Le migrant sait que dans son pays d'origine, le système de protection sociale est encore faible, et qu'il devra dépenser des sommes importantes pour couvrir lui-même ses dépenses de santé, sans espoir de remboursement.

Enfin, comme c'est le cas dans de nombreux pays en développement, le Maghreb se caractérise par un système de santé à deux vitesses. Les services médicaux offerts par le secteur public sont généralement de mauvaise qualité, caractérisés par une réception désorganisée, un manque d'hygiène, des retards dans les traitements et le surpeuplement dans les chambres. À côté, le secteur privé fournit une meilleure qualité de services de santé, mais à un coût très élevé. Ceci est particulièrement vrai pour la Tunisie, où les cliniques privées vendent maintenant leurs services aussi à des étrangers[16].

Le migrant de retour est ainsi conscient que s'il s'installe dans son pays d'origine, une part conséquente de sa retraite sera affectée aux soins de santé, alors qu'il pourrait en bénéficier gratuitement dans le pays où il avait migré.

Pour ces raisons, toutes liées à la protection sociale, le migrant retraité maghrébin est réticent à l'idée de retourner définitivement chez lui. C'est probablement la raison pour laquelle, comme le montrent les résultats de l'enquête du MIREM, la plupart des migrants de retour tiennent à jour leurs documents officiels du pays d'accueil. Ils n'hésitent pas à se rendre tous les six mois dans leur pays d'immigration précédant pour prouver qu'ils sont toujours en vie et garder l'accès à leur régime de protection sociale.

b/ Retour au pays d'origine

Paradoxalement, le principal facteur qui pousse le migrant retraité maghrébin à rentrer chez lui est également lié au système social. En effet, il existe une énorme différence entre les niveaux de salaires dans les pays d'accueil et les pays d'origine. Comme les calculs sont basés sur les derniers salaires, les retraites sont plus élevées dans le pays d'accueil. Pour se faire une idée, la retraite d'un opérateur tunisien retraité revenant d'Allemagne est équivalente au salaire d'un directeur général du secteur privé en Tunisie.

En plus de la différence entre les salaires bruts, les taux de change entre les devises maghrébins et l'euro ou le dollar sont favorables au migrant de retour. En outre, la fluctuation des taux de change pousse régulièrement les retraites à la hausse, compensant les taux d'inflation dans le pays d'origine.

Pour toutes ces raisons, l'effet économique de la retraite du migrant se trouve multiplié et lui permet de vivre dans de très bonnes conditions dans son pays d'origine. Il y a une expression arabe utilisée par le migrant de retour pour décrire cette situation : « vivre comme un bey dans son pays d'origine ».

Le migrant de retour se trouve alors confronté à un dilemme : Doit-il rentrer chez lui pour profiter de sa retraite, bénéficiant de sa valeur multipliée ? Ou doit-il rester dans le pays d'accueil, bénéficiant d'une protection sociale de haut niveau? Dans les deux cas, le mécanisme de protection sociale apparaît comme un élément clé dans la prise de décision.

Dans le cas où il rentre chez lui, il y a une autre décision à prendre. Comment utiliser sa retraite?

c / Migrants de retour retraites et entrepreunariat

L'enquête MIREM montre que les migrants de retour retraités maghrébins utilisent leurs retraites d'abord pour satisfaire des besoins de base, comme la nourriture, l'habillement ou les loisirs, ainsi qu'en grande partie comme souligné précédemment pour financer les soins de santé.

Les retraites servent également à rembourser les emprunts bancaires contractés pour l'achat de terres et de maisons. L'effet peut être multiplicateur dans l'immédiat, notamment en créant de l'emploi. Mais la pression inflationniste sur le marché de l'immobilier local induira aussi la hausse du prix des maisons et de la location. Par ailleurs, l'utilisation des retraites pour l'achat de marchandises importées, comme des réfrigérateurs ou des voitures, ne stimulera pas vraiment l'économie locale, ni ne contribuera à réduire le déficit de la balance nationale des paiements.

L'enquête MIREM montre que seule une petite partie des retraites est injectée dans des investissements productifs, principalement au profit de petites et moyennes entreprises. Toutefois, des millions d'euros sont ainsi investis dans les économies locales par les migrants de retour, contribuant certainement à la croissance économique du Maghreb.

Les migrants de retour entrepreneurs ne contractent presque jamais de prêt bancaire pour leurs investissements. Les économies accumulées dans le pays d'accueil constituent la principale source de financement. En effet, 76 % des migrants maghrébins de retour financent leur projet avec leur propre épargne et retraite. Seuls 13,9 % d'entre eux contractent des emprunts bancaires (15,3 % au Maroc et en Tunisie, 9,5 % en Algérie)[17] .

Plusieurs raisons expliquent ce comportement autonome : la première est que le migrant a économisé suffisamment au cours de sa carrière pour financer seul un projet complet, d'autant plus qu'il s'agit de petites et moyennes entreprises.

La seconde raison est qu'il existe une certaine méfiance entre le migrant et les banques locales. En effet, le migrant maghrébin a une très mauvaise perception des systèmes bancaires locaux. Mais ce manque de confiance est réciproque, car pour les banques locales les projets des migrants de retour sont des investissements risqués et peu rentables. Elles considèrent qu'après avoir passé la moitié de sa vie à l'extérieur, le migrant de retour à une mauvaise connaissance du marché local et est incapable de gérer les actifs humains et financiers dans son pays d'origine. Une deuxième raison pour la perception négative par les banques maghrébines est liée à l'âge avancé de ces migrants. Elles préfèrent en effet octroyer des prêts aux jeunes entrepreneurs plutôt qu'aux retraités.

Après cet aperçu du comportement des migrants de retour à la retraite, le prochain chapitre traitera d'une série de recommandations visant à améliorer le retour des seniors et à les faire contribuer au développement économique local.

13 King Russel, Return migration and regional economic problems, Croom Helm, London, 1986,p.19; voir aussi Carletto Gero, Davis Benjmain, Zezza Alberto, Investing back home: return migration and business ownership in Albania, Policy research working paper n° 4366, the World Bank, 2007

14 Cassarino Jean-Pierre, Migrants de retour au Maghreb, réintégration et enjeux de développement, MIREM, Italy, 2007, pp. 38-39

15 L'âge moyen de retour est 71 ans

16 Beaucoup de Britanniques se rendent en Tunisie pour des opérations chirurgicales car c'est moins cher qu'au Royaume-Uni et il n'y a pas de listes d'attente

17 Cassarino Jean-Pierre, Migrants de retour au Maghreb, réintégration et enjeux de développement, MIREM, Italy, 2007, p. 9

3 / RECOMMANDATIONS POUR LES CHIBANIS

Dans les pays méditerranéens, la migration est traditionnellement vue comme une stratégie de développement durable depuis de nombreuses années[18] . Les trois gouvernements maghrébins développent systématiquement des stratégies pour attirer les envois de fonds des migrants.
Mais depuis que la première génération de migrants a atteint l'âge de la retraite, l'épargne et les retraites des migrants de retour suscitent un intérêt grandissant. La situation n'est cependant pas facile à gérer et de nombreuses actions devraient être prises.

À/ Constituer une base de donnees

Les décideurs des trois pays du Maghreb souffrent du manque de données quantitatives et qualitatives concernant le comportement des migrants de retour. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne les migrants de retour retraités, car le phénomène est relativement récent. Il est nécessaire d'élargir la base de connaissances sur les motivations des migrants retraités, leurs projets, leurs besoins et le potentiel qu'ils peuvent offrir au pays d'origine. C'est pourquoi il est nécessaire de mener des enquêtes et de réaliser des études dans le domaine de la migration des seniors.
Comme les pays maghrébins n'ont pas la capacité de financer des études aussi complexes, ils pourraient envisager des partenariats avec des institutions académiques américaines ou européennes, comme l'Institut universitaire européen. Les partenariats avec des O.N.G. ou des organisations intergouvernementales telles que l'O.I.M. peuvent aussi offrir des possibilités intéressantes de collecte de données.

B/ Restaurer la confiance dans l'administration du pays d'origine

La dimension psychologique est à prendre en compte pour comprendre la réticence du migrant de retour retraité à investir chez lui. Elle peut s'expliquer par la peur de perdre toute une vie de ghorba et son épargne dans une mauvaise affaire. Cette peur est renforcée par le manque de connaissance effective de la société d'origine et de sa culture. En effet, le migrant de retour craint d'être confronté à la corruption, à la bureaucratie et à l'incompréhension.
Les représentations diplomatiques des pays maghrébins dans les principales villes européennes devraient améliorer leurs efforts de communication, afin d'offrir une vision plus positive du retour au pays et des possibilités d'investissement dans des projets productifs. Il y a là un vrai défi en matière de stratégie de communication et information.
Le message doit aussi être réaliste, car l'image trop idyllique donnée par les agents d'ambassade peut contraster avec ce que le migrant entend de son pays, à travers les médias européens (télévision, presse écrite, internet …) et les sources non officielles (famille, amis, …)
Les craintes du migrant sont souvent renforcées lorsqu'il a déjà eu des problèmes avec l'administration locale (douanes, police des frontières, …), lors de ses retours pour les vacances au pays par exemple.

C / Soutenir le migrant de retour

Il est grand temps d'abandonner la vision simpliste et les clichés sur la migration du Maghreb. L'émigration est considérée depuis des décennies comme un facteur majeur de croissance économique. Toutefois, le retour au pays du migrant senior n'a pas été suffisamment pris en compte comme moyen de soutenir le développement.
C'est pourquoi il est fortement recommandé de créer des agences gouvernementales avec le rôle spécifique d'aider les migrants de retour à la retraite qui veulent investir chez eux. Ces agences devraient fournir aux migrants des informations précises sur les procédures d'investissement.
En effet, la plupart des migrants ne savent pas grand-chose sur les mécanismes qui ont été mis en place pour attirer leur épargne. La plupart d'entre eux ignorent les dernières réformes bancaires, dont la possibilité pour eux de détenir des comptes courants en devises locales convertibles. Les seules informations dont ils disposent sont celles fournies par des proches pendant leurs vacances. Un effort de communication particulier est à faire en Tunisie, où existent des incitations à investir, comme des exonérations fiscales et des zones off-shore pour des projets d'exportation. Mais seulement, quelques expatriés ont accès à ces informations.
Ces agences spécialisées devraient également aider les migrants retraités à mener des études de marché et jouer un rôle de médiation pour aider le migrant à obtenir un prêt bancaire local ou à dialoguer avec les administrations locales.

D/ Améliorer l'environnement institutionnel

Les trois pays maghrébins se caractérisent par des infrastructures médiocres, notamment en ce qui concerne les routes, le réseau électrique, les zones industrielles, les réseaux internet et téléphoniques et les équipements publics.
En outre, les populations du Maroc (30millions d'habitants), de l'Algérie (30 millions d'habitants) et surtout la Tunisie (10 millions d'habitants) constituent de petits marchés. Il ne faut pas compter sur une demande importante de biens et services, et la concurrence est rude. De grands efforts devraient être faits à cet égard pour attirer de nouveaux flux d'argent de l'extérieur du Maghreb.
Le gouvernement devrait également offrir aux migrants retraités des incitations spécifiques pour créer des projets lorsqu'ils rentrent chez eux. L'enquête du MIREM a montré que 88,8 % des migrants de retour maghrébins n'ont bénéficié d'aucune assistance administrative à la réinstallation lors du retour, ni d'aucune aide en matière de procédures d'investissement[19] . Les données montrent des différences marquées entre les trois pays, avec 80 % des migrants tuniens de retour déclarant ne pas avoir été aidés par leur propre gouvernement, alors que cette proportion est de 90,9 % chez les Marocains et de 95,1 % en Algérie[20] .
La plupart des problèmes sont liés au manque d'incitations douanières et fiscales, au faible niveau du capital humain local et à la réticence des banques locales à accorder des prêts.

E/ Améliorer la protection sociale

Comme nous l'avons souligné au chapitre II, le principal facteur qui influence le comportement du migrant retraité est le mécanisme social dans le pays d'origine. En effet, la décision de rentrer chez soi ou de rester dans le pays d'accueil dépend du niveau de vie que le migrant attend pour lui-même, mais aussi pour son conjoint.
Pour cette raison, de grands efforts devraient être entrepris pour améliorer les mécanismes de protection sociale, à la fois dans le pays d'accueil et dans le pays d'origine.

a/ Dans le pays d'accueil

Les gouvernements maghrébins devraient aider les migrants de retour retraités à régulariser leur situation en matière de leurs droits sociaux, comme la retraite et la couverture médicale, en collaboration avec les administrations des pays d'accueil.
En effet, pour bénéficier de la protection sociale dans le pays d'accueil, le retraité doit tenir à jour tous ses documents. Le permis de séjour est l'un des documents les plus difficiles à obtenir pour un migrant de retour retraité. Comme il ne s'agit pas d'un document renouvelable automatiquement, le migrant est continuellement obligé de fournir des preuves de sa présence sur le territoire du pays d'accueil. Il ne doit pas rester plus de six mois en dehors du pays d'accueil, ce qui signifie qu'il doit voyager régulièrement et payer des frais supplémentaires.
Le statut de migrant retraité risque aussi d'être modifié par les récentes décisions prises dans de nombreux pays européens qui sont en train de fermer leurs portes à l'immigration. La « loi Sarkozy » par exemple, peut compliquer l'accès à la protection sociale pour un migrant de retour retraité et les membres de sa famille.
C'est pourquoi les autorités maghrébines devraient créer des groupes de travail spécifiques chargés de suivre les nouvelles législations dans les pays d'accueil, et le cas échéant, plaider pour que le migrant de retour puisse bénéficier plus facilement de ses droits sociaux.
En effet, c'est le rôle des gouvernements de négocier la législation relative à la migration.
Mais les gouvernements maghrébins devraient également chercher à résoudre les difficultés liées à la protection sociale dans le pays d'origine.

b/Dans le pays d'origine

Les ministères de la santé maghrébins devraient agir afin d'améliorer la qualité des services médicaux offerts aux migrants de retour. En particulier, les cliniques privées devraient proposer des tarifs spéciaux aux migrants de retour retraités qui, en échange, peuvent payer en devises. En Tunisie, des cliniques off-shore ont déjà été créées pour admettre de patients non-résidents, et les migrants de retour devraient y avoir accès.
En effet, si le migrant retraité sait qu'il peut avoir accès à un niveau de services de santé acceptable dans son pays d'origine, cela l'encouragera certainement à s'installer dans son pays et à investir localement.
Enfin, un mécanisme spécifique devrait être mis en place pour permettre aux migrants de retour de bénéficier de la protection sociale dans leur pays d'origine. Elle devrait également être accordée aux veuves et aux orphelins qui sont rentrés chez eux et qui souhaitent bénéficier de leurs droits sociaux, comme percevoir la retraite du conjoint dans le pays d'origine. Ils pourraient aussi avoir besoin d'une assistance juridique pour résoudre les questions liées à leur statut, face à l'administration locale de la sécurité sociale.

CONCLUSION

Le bref aperçu dans ces pages sur le comportement économique du migrant de retour retraité met en évidence le rôle clé joué par les questions de protection sociale dans le processus de migration au Maghreb.

Il apparait clairement par ailleurs que la retraite et l'épargne des migrants seniors de retour peuvent constituer un moteur de développement économique pour le Maroc, l'Algérie et plus particulièrement la Tunisie.
Il est donc nécessaire que les gouvernements maghrébins mettent en place des stratégies pour attirer ces retraites et les injecter dans les économies locales, dans le cadre de micro-projets. Des recherches plus approfondies devraient être menées pour comprendre les facteurs sociaux et anthropologiques qui sont à la base du comportement économique des migrants de retour retraités. C'est un domaine complexe, mais qui peut fournir une mine d'informations. La connaissance des motivations derrière le retour du migrant retraité et l'utilisation de sa retraite constituent sans conteste la clé de toute politique migratoire positive.

Enfin, il serait intéressant d'évaluer l'effet du printemps arabe sur le comportement des migrants maghrébins et dans quelle mesure il a provoqué un changement dans la décision de revenir/rester à l'étranger parmi les migrants de retour retraités.

18 *Nyberg Sorensen, Migrant remittances as a development tool: the case of Morocco, in Working paper series migration policy research n°2, IOM, June 2004*
19 *Cassarino Jean -Pierrre, Migrants de retour au Maghreb, réintégration et enjeux de développement, MIREM, Italy, 2007, p.1*

20 *Cassarino Jean -Pierrre, Migrants de retour au Maghreb, réintégration et enjeux de développement, MIREM, Italy, 2007, p.27*

ARTICLE 2

MIGRATION TRANSNATIONALE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL AU SAHEL

Auteur : Dr Ousmane WAGUE (Mauritanie) : Maître de conférences en Sociologie, Coordinateur du master « Migration, gouvernance foncière et territoriale » à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Université de Nouakchott Al Aasriya.

Introduction

Situé à 18 km de la ville de Kaédi (chef-lieu du Gorgol) et à 468 km de la capitale Nouakchott, le village sahélien de Gory-Djeol est l'un des plus anciens centres historiques du Sud mauritanien. Avec une population estimée à 15 000 habitants, le village a connu divers flux migratoires. Parallèlement, une typologie qualifiée de « migration académique » a évolué aux côtés des différents flux migratoires classiques au sein de ce village. Le présent article présente les résultats d'une étude empirique qui a mobilisé les étudiants du master « Migration, gouvernance foncière et territoriale » au sein de Gory-Djeol, un des villages du Sahel où la migration dans ses multiples facettes a changé les infrastructures socioéconomiques et la vie de ses habitants. Pour évaluer avec exactitude le rôle des immigrés et les compétences nationales dans le développement du village, nous posons la question de départ suivante :

Comment se présentent les différents flux migratoires et quel rôle jouent les migrants transnationaux et les compétences nationales dans le développement du village et l'amélioration des conditions de vie socioéconomiques de ses habitants ?

1. Méthodologie

Les matériaux de cette étude ont été collectés suite à une enquête de terrain. L'analyse de ses résultats a associé les données quantitatives à celles d'une revue documentaire sur la migration à l'échelle sous régionale et locale. Le tissage entre les informations documentaires et celles empiriques a permis de construire un modèle d'analyse axé sur le décryptage de la situation et du rôle des immigrés transnationaux et les compétences nationales pour le développement de Gory-Djeol. Un questionnaire a été adressé à une centaine de familles composant notre échantillonnage ayant des immigrés et des compétences nationales. Des focus groups ont permis de recueillir des données qualitatives sur les immigrés, leur rapport avec les membres de leurs familles, les fonds envoyés, les domaines vers lesquels ces fonds sont alloués et l'impact des investissements sur le village.

2. Bref aperçu théorique et conceptuel

Selon Thomas LACROIX, Leyla SALL et Monika SALZBRUNN[1], « le transnationalisme » est couramment défini comme le processus par lequel les migrants construisent un champ social transfrontalier. Les premiers travaux sur les espaces sociaux transnationaux avaient mis l'accent sur les processus globaux de mise en relation. Des orientations plus récentes reviennent sur un enracinement du réseau dans une localité (Glick Schiller, Çafilar, 2006) et dans les pratiques quotidiennes : on parle ainsi d'espace « translocal ».

L'étude comparative des réseaux politiques sénégalais en France et aux États-Unis que Monika Salzbrunn (Salzbrunn 1996, 2002, 2007) montre que l'espace transnational se localise : l'espace urbain est investi de manière durable, puis transformé et habité. Cette approche diachronique et synchronique répond aux critiques formulées par Roger Waldinger (2006 : 26) sur la « dé-historicisation » de ces phénomènes.

S'agissant du cas du village de Gory-Djeol, notre démarche tente de comprendre les modes d'organisation des collectifs en coprésence et surtout la manière dont les individus se saisissent des occasions liées aux rencontres au sein de l'espace social transnational (Berthomière et Hily, 2006 : 69) pour en faire un levier de développement.

La présente étude s'inscrit dans la démarche développée par Élodie Razy, Virginie et Baby-Collin. En effet, s'inscrivant dans - la perspective transnationale, initiée au début des années 1990 par des sociologues et anthropologues, Élodie Razy, Virginie et Baby-Collin[2] se placent dans le droit fil du courant postmoderne et des théories de la mondialisation plaçant le migrant, devenu « transmigrant » [Glick Schiller, Basch, Blanc-Szanton, 1992] ou « paysan transnational » [Kyle, 2000], à la jonction de plusieurs « espaces sociaux transnationaux » [Faist 1998, Pries 1999], au cœur de « territoires circulatoires » [Tarrius, 2002]. Ainsi, les migrants construisent des « champs sociaux transnationaux » qui traversent les frontières nationales [Basch, Glick Schiller, Blanc Szanton, 1994], donnant naissance à des « communautés transnationales » [Rouse, 1989 ; Goldring, 1992 ; Faret, 2003], des « villageois transnationaux » [Levitt, 2001] ou encore des « vies transnationales » comportant des compétences nationales et des immigrés « transnationaux » [Smith, 2006]

3. Les flux des immigrés et des compétences

L'enquête menée dans ce village a permis d'appréhender le rôle des immigrés et celui des compétences dans le développement du village de Gory-Djeol. L'étude s'est surtout focalisée sur les effets socioéconomiques des migrations transnationales sur le mode de vie des familles villageoises notamment dans les domaines de la santé, l'éducation, entre autres. Chercher à comprendre l'impact de l'immigration sur Gory-Djeol incite à revisiter son histoire et surtout les différents flux migratoires qu'a connus ce village. En effet, ces flux se décomposant historiquement comme suit :

Le premier flux migratoire est celui qui remonte aux années 60 et qui a vu plusieurs des bras valides de ce village prendre le chemin des capitales sous régionales et continentales pour s'établir jusqu'en Afrique centrale. Durant cette période, le village a connu aussi des migrations académiques qui n'étaient pas certes intenses, mais qui produiront plus tard les premières compétences impliquées dans la promotion du développement de Gory-Djeol.

Le deuxième flux migratoire a vu dès la fin des années 70, les enfants de ce village partir vers la capitale et ensuite vers l'étranger.

Le troisième flux migratoire peut s'assimiler à l'engouement grandissant pour le voyage des candidats à l'émigration qui se sont lancés à l'« assaut régulier » ou « irrégulier » de l'Europe à la recherche des meilleures conditions de vie malgré le durcissement des conditions d'accès au vieux continent.

Les retombées de la migration transnationale sur Gory-Djeol, bien qu'elles soient perceptibles au premier regard sur cette localité, restent globalement importantes par rapport aux localités limitrophes, mais moins par rapport aux villages du Guidimakha (Mauritanie) et du Gadiaga (Mali).

4. Le rôle des compétences de Gory-Djeol

Le village de Gory-Djeol connait au fil des années une migration de compétences à l'échelle nationale. Les diplômés originaires de ce village occupent souvent des postes de décision dans l'administration mauritanienne. Cette diaspora composée des compétences dans tous les domaines est le fruit de plusieurs décennies de dévouement à l'enseignement et à sa promotion. En effet, au moment des premiers flux, les villageois s'étaient lancés dans la scolarisation de leurs enfants. Plus tard, le Village a vu ses premiers cadres occuper des postes administratifs de haut niveau. Au fil des années, ses ressortissants se sont organisés et constitués en mouvements associatifs, regroupant tous les cadres de Gory-Djeol. Cette diaspora qui devient des plus connues de la vallée du fleuve Sénégal compte des associations dédiées toutes à l'assistance à leur territoire d'attache.

5. Contexte du phénomène migratoire transnational à Gory-Djeol

La migration transnationale vers l'Europe, les USA, entre autres, constitue aujourd'hui une réalité indéniable remontant à plus de trois décennies. Le phénomène est vécu par toutes les localités du sud de la Mauritanie et du Sahel en général comme une nouvelle opportunité – pour ne pas dire la principale- permettant une amélioration des conditions de vie des familles. L'enquête au sein du village de Gory-Djeol a permis de faire un aperçu sur le niveau d'engouement pour l'immigration. La seule réponse par l'affirmative à la question en Soninké : « Lemunuwa an maxafalle ?» : «As-tu des enfants à l'étranger ?», suffit pour être considéré comme « riche » aussi bien dans la communauté soninké que chez les autres résidents de Gory-Djeol et des villages environnants. L'immigration est assimilée à la richesse pour la plupart des habitants de ce village.

À l'instar des autres villages du Sahel, Gory-Djeol, grâce à sa diaspora, donne l'impression d'un village « multi situé » au carrefour de nombreux modèles migratoires.. L'enquête de terrain a révélé que les pays d'immigration ayant fasciné les premiers immigrés de Gory-Djeol sont principalement les pays africains- et essentiellement ouest-africains et subsahariens- puis, aujourd'hui, les pays européens avec une nette préférence pour la France, entre autres destinations de la zone de l'Union européenne puis les USA. Le village a connu ces dernières décennies une forte émigration de sa population jeune tant pour des raisons économiques que pour celles professionnelles. Résultat : certaines générations n'y résident quasiment plus ou n'y viennent qu'occasionnellement. Les catégories d'âge de 19 ans à de 55 ans sont les plus concernées par la nouvelle trajectoire migratoire transnationale vers la France, l'Italie, l'Espagne, les États-Unis et l'Allemagne…. La migration subsaharienne reste d'actualité, malgré ses faibles revenus.

Depuis une décennie, la plupart d'anciens migrants ayant résidé longtemps dans la région du Grand Lac, dont l'émigration remonte aux années 1950- 1960, ont commencé à retourner au village. Certains de ces migrants de retour au pays préfèrent résider au village où ils tentent de donner un nouveau souffle au développement de l'agriculture et de l'élevage au niveau local. D'aucuns se sont installés, en revanche, dans la capitale Nouakchott s'adonnant à des activités à dominante informelle. Gory-Djeol est paradoxalement le village où on assiste encore à la cohabitation entre les différentes tendances migratoires ; celles des années 60 et les plus récentes. Cette cohabitation est expliquée par les résidents de ce village par des raisons multiples dont celles professionnelles, écologiques, socioéconomiques, d'une part, et, par des motifs liés aux influences extérieures, entre autres. Ces raisons justifient que l'engouement pour l'étranger reste toujours d'actualité particulièrement auprès des jeunes. Notre investigation sur le terrain a démontré que les différentes familles de Gory-Djeol continuent d'enregistrer un fort taux d'émigration de leurs membres soit vers d'autres régions du pays ou l'étranger comme le restitue le tableau ci-dessous.

1 *Thomas LACROIX, Leyla SALL et Monika SALZ BRUNN in la Revue Européenne des Migrations Internationales, 2008 (24) 2 pp. 23-43*
2 *Élodie (Razy), Virginie et Baby-Collin La famille transnationale dans tous ses états, presses de sciences po revue, autre part - 2011/1 - n°57*

Tableau 1 : Nombre des personnes immigrées par ménage

Nombre des personnes par ménage	Fréquence	
	Total	%
Entre 4 à 6 personnes	15	20,5
Entre 7à 10 personnes	8	11,0
Entre 11à 15 personnes	12	16,4
Plus de 15 personnes	19	26,0
Plus de 19	19	26,0
Total		73,0

Source : enquête à Gory-Djeol entre janvier et février 2015

6. Itinéraires et motifs

Les années 1950 avaient vu les migrants de ce village prendre le chemin des contrées lointaines dans le but de revivifier une tradition migratoire ancienne chez les Soninké en particulier et les autres communautés de la vallée du Fleuve Sénégal en général. Cependant, de l'avis de nombreux habitants, ce sont surtout les difficultés écologiques de la décennie qui suivit l'indépendance -et précisément de l'année 1968- qui réveillèrent de façon palpable le goût du voyage chez les habitants de Gory-Djeol. La forte sécheresse que le Sahel a connue à cette époque là a renforcé l'engouement pour l'émigration vers les pays limitrophes à savoir les États de l'Afrique de l'Ouest et subsaharienne et vers d'autres destinations lointaines ... Conséquence de la persistance de ce phénomène : Gory-Djeol a vu l'intensité de ses activités agricoles et pastorales baisser ; ce qui provoqua une stagnation du développement agricole pendant des décennies. Les conditions climatiques dégradantes qui se sont étalées des années 1973 à 1984, ont fini par instaurer un déficit pluviométrique permanant dans ce village, dans toutes les localités du sud mauritanien et du Sahel lesquelles localités en sortent durement éprouvées. L'hivernage « raté » de 1972 et la saison « très sèche » du milieu des années 1970, ont eu des conséquences néfastes directes sur les villageois et sur la plupart des populations du fleuve Sénégal. En majorité dépendantes de l'agriculture de décrue de la basse vallée « Walo » et de la culture de sous pluie du « Diéri », les familles de Gory-Djeol ont vu leur production agricole fortement chuter.

Les greniers, autrefois remplis, ne permettaient plus aux familles d'atteindre l'autosuffisance alimentaire annuelle, qui les mettait jadis à l'abri du déficit céréalier. Le recul des économies familiales, la faiblesse des revenus et des rendements agricoles, le manque d'alternatives pour les compétences au niveau local, entre autres, ont et continuent d'attiser le goût pour l'émigration régulière ou irrégulière notamment des jeunes. Au sein du village, les personnes du troisième âge et les anciens immigrés n'ont pourtant eu de cesse à soutenir avec conviction tous les projets d'immigration des jeunes quels qu'en soient les risques. Auprès des jeunes et des anciens migrants transnationaux rentrés au village, l'immigration constitue « une solution efficace » pour subvenir aux besoins de leurs familles respectives. Les expressions « Sutura » en Soninké, « mis à l'abri » ou « épargné de…» du manque d'argent ou des vivres, ou « Rien ne me manque » « Je remercie Dieu » sont revenus à plusieurs reprises dans les causeries de groupe avec des habitants de ce village. Dans l'imaginaire des Soninkés et d'une bonne partie de la communauté halpoular du village, l'immigration est intégrée comme un « habitus » naturel « réinventé » pour subvenir aux besoins pendant les moments durs, mais surtout comme la principale source d'enrichissement et d'épanouissement matériel en temps normal des villageois.

Les chiffres disponibles auprès d'une des associations locales indiquent, en effet, que 3000 habitants de Gory-Djeol dépendent des fonds envoyés par les immigrés Ainsi, une forte majorité de villageois continue de soutenir que l'immigration reste une source de réussite. L'on ne cesse de citer d'ailleurs le proverbe soninké : « Gunnen ñan da kaanunsigindi » : «C'est l'étranger [la brousse] qui a édifié les concessions». À travers l'enquête de terrain, l''objectif principal des immigrés du village de Gory-Djeol reste l'amélioration des conditions de vie des parents au village. Ce motif avancé par 43,8% des personnes interrogées reste dominant. Le chômage des jeunes diplômés notamment, l'appât de gain et le manque de revenus, sont en pole position parmi les raisons incitant les candidats jeunes à l'émigration.

7. Les motifs à l'origine de l'émigration des jeunes compétences

L'enquête auprès des jeunes diplômés du village de Gory-Djeol montre que les motifs à l'origine de leur émigration vers les autres localités du pays notamment la capitale et l'extérieur restent principalement économiques. Les jeunes de ce village, à l'image d'autres sahéliens éprouvés par les conditions de vie difficiles et le chômage, se lancent depuis des années dans la recherche des meilleures conditions de vie. Avec 49,3 % des réponses de l'enquête pointant le chômage, ce dernier prétexte constitue le principal motif de l'émigration des jeunes. Les autres mobiles font ressortir l'idée selon laquelle le départ vers la France et l'Occident semble se justifier par le traditionnel mythe de découvrir l'Hexagone ainsi que les autres destinations. Ce « mimétisme des jeunes »- est omniprésent aussi bien chez les villageois alphabétisés que chez les non scolarisés de Gory-Djeol . « Partir pour « fuir la misère » et l'injustice, découvrir le monde, échapper à un univers étriqué, faire fortune, se former… » , Tous ces multiples mobiles viennent étoffer le lot des autres motifs à l'origine des migrations. Ces mobiles montrent aussi que l'immigration

Motifs	Fréquences	
	Total	%
Chômage des jeunes diplômés	16	21,9%
Amélioration des conditions de vie	32	43,8%
Manque des revenus fixes	8	11,0%
Possibilité de gain plus important	15	20,5%
Undefined	2	2,7%

Source : établis sur la base de notre enquête janvier-février 2015.

transnationale vient répondre d'emblée à des difficultés économiques considérées par les jeunes villageois de Gory-Djeol et les autres populations de la sous-région comme « Le principal défi encourageant le départ-tous-azimuts des jeunes».

8. Retombées sur le développement du village de Gory-Djeol

La particularité de l'assistance au développement dont bénéficie le village de Gory-Djeol est qu'elle est portée par les associations fondées par ses ressortissants établies dans les autres villes du pays et à l'étranger ayant tissé des relations de partenariat avec des donateurs étrangers et les bonnes volontés. Les retombées de cette assistance se sont fait ressentir incontestablement depuis plus d'une décennie sur les plans sanitaire, social, économique…

8.1. L'Impact de l'assistance sanitaire sur les conditions de vie des villageois

Avec l'augmentation du nombre d'immigrés transnationaux originaires de Gory-Djeol ces dernières décennies, notamment dans les pays occidentaux, l'implication ces immigrés dans les tissus associatifs communautaires ou villageois a connu à son tour un bond. Le principal objectif de ces associations c'est d'appuyer les redents vulnérables d'abord. La réorganisation et l'implication de ces tissus associatifs dans les œuvres de bienfaisance ont donné une nouvelle impulsion aux projets de développement qui ont eu en un temps record un impact direct sur la qualité de vie, l'accès aux soins et aux centres socioéducatifs. Gory-Djeol compte une dizaine d'associations. L'une des plus actives de ces associations reste l'Association des Ressortissants de Gory (ARG), qui a décidé de faire de l'assistance sanitaire son créneau depuis plus de quinze ans. Cette association organise une caravane sanitaire annuelle qui mobilise toutes ses compétences médicales et administratives, mais aussi des partenaires nationaux et internationaux. Pas moins de 16 838 consultations gratuites ont été réalisées, 2040 actes chirurgicaux, 112 évacuations sanitaires selon Bamanthia Abdoulaye Tandia l'un des responsables de cette association. Par ailleurs, 10 172 patients venant de 56 localités du Gorgol, du Guidimakha, du Brakna et du Sénégal ont aussi bénéficié de cette assistance sanitaire. Selon le président de l'ARG, Bamanthia Abdoulaye Tandia, cette assistance sanitaire « se distingue par l'expertise développée au fil des années dans le domaine de l'accès aux soins par l'organisation des JMD annuelles au profit de populations qui n'ont pas toujours les moyens de se rendre dans les grandes villes comme Kaédi et Nouakchott pour bénéficier de soins adéquats. »

Pendant quinze ans, cette caravane a mobilisé des compétences nationales composées d'une quarantaine de médecins, 33 agents de santé issus de nombreuses spécialités médicales qui font des consultations pendant les JMD. Ces consultations touchent les domaines suivants : Médecine générale, pédiatrie, ophtalmologie, stomatologie, cardiologie, Gynécologie, pneumologie, petite chirurgie, infectiologie, ORL, pneumologie, Psychiatrie…. Le jumelage avec Noisy-le-Sec (France) et les membres de l'ONG Agir ABCD palliera le manque d'infrastructures avec la construction d'un centre de santé classé catégorie A, selon l'indice du Ministère de la Santé. Ce centre est doté d'équipements performants d'un coût de 350.000 euros, soit 120 millions d'UM[3] ….. Ce centre permettra 30 accouchements par mois en moyenne. L'extension du collège de Gory-Diéol, a été entamée en 2006 pour un coût de 13.470.600 ancienne ouguiyas.

8.2. Retombées sociales sur les familles

Les retombées de l'assistance socioéconomique initiée par les migrants transnationaux sur les rapports entre les membres des familles villageoises, la réorganisation et l'implication du tissu associatif dans la promotion des œuvres de bienfaisance ont donné une nouvelle impulsion aux projets de développement. Les habitudes culinaires et les conflits intrafamiliaux surgissent révélant l'autre facette de ce phénomène. Disposant désormais de plusieurs membres à l'étranger, la « nouvelle » famille villageoise issue de la concession élargie des familles traditionnelles africaines se rétrécit. Des générations de la diaspora ne résident quasiment plus au village. On compte du bout des doigts le nombre des hommes de la catégorie d'âge : 19- 55ans. L'immigration féminine,-un phénomène du type nouveau chez les soninké considérés en particulier comme la communauté la plus conservatrice de la sous-région apparait. Conséquence directe du phénomène d'immigration transnationale, des jeunes compétences du sexe faible en majorité célibataires s'y lancent aussi. Les hommes immigrés ayant obtenu une régularisation de leurs situations font vite d'entamer les procédures pour faire amener leurs conjointes. Un autre constat de l'enquête de terrain : « Il est rare de trouver aujourd'hui au village les femmes des immigrés. Elles ont toutes rejoint leurs maris à l'étranger » confirme un notable du village.

4 *1 euro est égal à environ 400 ouguiyas*

La gestion des envois des migrants a eu un impact sur les relations entre les différents membres au sein des ménages des migrants notamment sur le statut du chef de ménage. Le pouvoir du « kaagume » ou chef de ménage qui s'occupait, autrefois, de la gestion unilatérale des affaires du ménage élargi (ka xoore) a été considérablement réduit et même fragmenté. Les envois des migrants ne tombent plus dans leur totalité entre les mains du « kaagume ». La « nucléarisation » de la gestion des envois des familles devient une réalité. La nouvelle donne en matière de gestion familiale à Gory-Djeol, et dans les familles de nombreux villages soninké de la région ouest-africaine, le pouvoir de l'ainé resté au pays se réduit considérablement. Ce dernier ne s'occupe désormais que des tâches logistiques masculines, alors qu'au auparavant, il menait une gestion unilatérale de toutes tâches économiques et autres activités. De son coté, la femme acquière un rôle de plus en plus croissant. Les épouses de certains migrants restées au pays ou leur maman assureraient la gestion des ménages pendant toute la période de son absence. Ce nouveau privilège accordé à l'épouse au sein de sa belle-famille éveille souvent des tensions entre la belle-mère et l'épouse. Conséquence directe de cette nouvelle interrelation, on passe du système de gestion unilatérale traditionnelle des foyers, -c'est-à-dire la gestion de l'ensemble des foyers des frères migrants par l'ainé- à la gestion collégiale – mère-épouse ou monotone-mère seulement. Ce processus n'est autre que l'aboutissement des nouvelles formes de réorganisation des ménages qui sont en train de se mettre en place au sein de la société villageoise de Gory-Djeol et qui se révèlent comme la conséquence directe de l'impact de la migration transnationale sur les relations entre les membres de la même famille.

8.3. Retombées socio-économiques des envois sur les familles

L'amélioration des conditions matérielles figure parmi les premiers objectifs des fonds envoyés aux familles par les migrants. Le montant sert en premier lieu à l'acquisition de la nourriture et des biens matériels, une priorité fondamentale pour l'ensemble des ménages villageois dont les revenus sont limités. En raison de la dépendance des ménages villageois de ces fonds, les familles sont unanimes à dire que la rapidité de cette acquisition dépendra désormais de la régularité de l'enveloppe envoyée, de son volume et des produits pour lesquels celle-ci est allouée. L'enquête n'a pas permis d'obtenir une moyenne mensuelle des envois mais juste un aperçu succinct du phénomène. Principale cause : la révélation avec exactitude des sommes envoyées mensuellement par les immigrés reste à nos jours un tabou à Gory-Djeol. De nombreux villageois rechignent à dévoiler réellement ce montant. Pour avoir une idée sur le volume des montants envoyés, nous avons procédé à un dispatching des enveloppes communiquées à travers l'enquête. Il est en effet ressorti de cette opération qu'au total, 41% des familles touchées par notre enquête révèlent ne recevoir pas moins de 50.000 Ouguiya (180 dollars environ) par mois ou tous les deux mois, contre seulement 6,8% touchant entre 80 et 100.000 Ouguiya (environ entre 287 dollars et 360 dollars) de la part des parents immigrés.

A propos des envois, une analyse exhaustive des réponses collectées a permis de montrer que les fends convoyés sont plus réguliers chez les immigrés mariés que chez les célibataires. Les envois des mariés sont généralement mensuels alors que ceux des célibataires peuvent rester longtemps sans envoyer de l'argent. Avec moins de charges familiales, ils peuvent rester, dit-on dans les focus groups, jusqu'à 7 mois sans envoyer un sou.

Dans la même loge que les mariés, un ménage qui ne compte qu'un seul immigré bénéficie d'un envoi mensuel au même titre que les familles des immigrés mariés. Les envois sont par ailleurs soumis aux possibilités de l'émigré.

Notre enquête a démontré que malgré leur relative aisance, les villageois sont considérés comme moins prétentieux en matière des dépenses astronomiques contrairement aux citadins. Ils sont aussi plus compréhensifs par rapport à la situation parfois « difficile » des migrants. L'immigré n'est jamais contraint d'envoyer de l'argent s'il ne dispose pas d'assez de moyens. « Il arrive que certains parents fassent 10 à 20 ans sans recevoir un sou de la part leur progéniture immigré. Fatalistes qu'ils sont, ils se remettent toujours à Dieu » révèle un septuagénaire. Pour de nombreux villageois, la réussite de l'immigré est déterminée par rapport à la fréquence de ses envois, du volume de l'enveloppe envoyée et, surtout, de son impact sur le quotidien de sa famille et de l'habitat.

D'une manière générale, un nombre important des familles de Gory-Djeol dépend des envois des immigrés. Les chiffres disponibles auprès des caisses nationales locales font remarquer que 90% des revenus des ménages de Gory-Djeol proviennent des transferts monétaires des immigrés. Durant l'année 2012, des enveloppes de dimensions diverses ont, en effet, été transférées par le bais de la principale caisse nationale d'Épargne vers les familles des immigrés du village et témoignent que malgré les récessions et les cures d'austérité dans les pays d'accueil des immigrés, les envois n'ont ni fléchi, ni connu une rupture (voir tableau). Les chiffres qui nous ont été communiqués par le gestionnaire de la caisse d'épargne et de crédit « Djikke mutuelle », principal réseau des envois monétaires vers le village de Gory-Djeol font état d'une enveloppe à hauteur de 194 millions 394 milles 245 Ouguiyas (ancienne monnaie) (soit 696757 dollars environ) destinés en 2010 aux familles du village soit une moyenne de 16 millions, 241 milles 200 Ouguiya par mois (58000 dollars environ).

Plus révélateur, le cercle des dépendants des envois des immigrés s'élargit pour englober d'autres groupes en dehors du cercle de la famille africaine élargie. A Gory-Djeol, la différence entre les familles ayant des immigrés et celles n'en disposant pas saute à l'œil nu à travers les réalisations et l'aisance de leurs membres respectifs au quotidien. Autre signe d'aisance : de nombreux immigrés ont pris soin d'investir dans le commerce en ouvrant plusieurs boutiques pour leurs parents restés au pays. Une dizaine de boutiques détenues par les jeunes frères des immigrés ont élu domicile dans ce village. Grâce aux soutiens de leurs frangins immigrés d'autres jeunes ont aussi élu pignon dans le trafic d'objets et d'autres articles de luxe entre Gory-Djeol et les différents villages limitrophes.

Les montants révélés dans le tableau ci-bas, confirment la constance des envois et la dépendance financière des villageois vis-à-vis de la manne financière de l'étranger. La régularité des envois incite à dire que l'immigration s'impose aujourd'hui comme une source de ravitaillement monétaire au secours des villageois leur permettant de faire face aux difficultés quotidiennes. Certes, à l'instar d'autres localités limitrophes, certaines familles de Gory-Djeol disposent aussi des revenus financiers supplémentaires tirés du commerce lucratif ou informel ou d'autres montants mensuels provenant de leurs enfants exerçant dans la fonction publique ou dans d'autres secteurs. Ces envois sont alloués en grande partie aux dépenses les plus nécessiteuses et rarement à des investissements de grande envergure. Au plan social, au-delà des envois ponctuels, des montants sont alloués à l'achat périodique des denrées alimentaires comme le sucre envoyé chaque année au village par les immigrés de la France et le don en espèce des immigrés de l'Afrique Centrale pendant les fêtes religieuses de la fin de Ramadan et de Tabaski (Aid El Adha). Comme du « Markéting social », ils arrivent ainsi à faire

Tableau 3 : Montants transférés par les ressortissants de Djéol durant l'année 2012

Mois	Transferts mensuels
Janvier	7.915.600 UM
Février	7.300.900 UM
Mars	9.147.300 UM
Avril	8.630.900 UM
Mais	13.157.800 UM
Juin	14.535.700 UM
Juillet	17.406.842 UM
Aout	8.530.412 UM
Septembre	13.829.192 UM
Octobre	13.109.700 UM
Novembre	9.691.552 UM
Décembre	12.558.273 UM
Total	135.814.171 UM

Source : Caisse d'Épargne et de Crédit « Djikké » - mutuelle 04/04/2013 Nouakchott - Sébkha recueillies auprès du gérant M. DIAW

adhérer les villageois à toutes les initiatives en faveur du développement économique et de l'amélioration des conditions de vie des familles villageoises, grâce à de multiples actions de bienfaisance. Selon la formule de Diarra, les immigrés transnationaux s'imposant en réalistes :

«… ils entreprennent des choses qu'ils se sentent capables de maîtriser et de transformer ». Pédagogues, ils s'emploient à convaincre les populations de la nécessité de tel ou tel choix prioritaire lorsque plusieurs besoins d'égale importance sont présents ; par exemple, leur capacité financière à réaliser tel projet, l'implication de l'État qui en découlera, sont des éléments nécessaires de la négociation avec les populations. Pour les migrants eux-mêmes, c'est la démonstration de leur différence avec les États et surtout la capacité à faire adhérer les gens par le dialogue qui constitue la preuve d'une grande capacité d'écoute. …… D'abord, au sein des pays d'accueil, car les acteurs de ces démarches sont des artisans d'une autre reconnaissance de l'éminence du rôle des immigrés : de simples pourvoyeurs de fonds hier, ils deviennent «bâtisseurs» de projets et acteurs de transformations aujourd'hui »[5]

8.4. Impacts sur l'habitat et les infrastructures

La destination des fonds des immigrés, contrairement aux idées reçues, ne se limitent plus aux seuls créneaux de soutiens financiers aux familles ou aux actions sociales de bienfaisance mais s'étendent à l'habitat et à d'autres infrastructures socio-sanitaires et éducatives de base. Depuis quelques années, le village de Gory-Djeol a connu une évolution dans le domaine des infrastructures grâce aux investissements des immigrés. Conscients des défis socioéconomiques auxquels fait face le village, les associations et les partenaires avaient eu l'ingénieuse idée d'orienter leurs investissements vers les besoins les plus nécessiteux pour les villageois. Les actions réalisées sont les suivantes : le forage des puits, la construction des salles de classes pour les enfants, de la mosquée du village et d'un dispensaire et la

5 DIARRA Hamédy, 1998, « Associations d'immigrés et développement : le point sur deux décennies d'intervention », Hommes et Migrations, n° 1214, juillet-août, pp. 74-84.

mise en place d'un projet agraire au niveau du village en plus de l'initiative des jeunes pour la protection de l'environnement. Malgré l'importance de l'ensemble de ces projets, ce sont les investissements ciblant les secteurs les plus vitaux qui gagnent au fil du temps en auras auprès des villageois. Ainsi, parmi les projets les plus cotés, l'installation d'un réseau d'eau de boisson provenant essentiellement des puits servant également à l'arrosage des périmètres maraîchers pointe en tête des réalisations bénéfiques à Gory-Djeol .

Les réalisations des immigrés telles qu'énumérées dans l'enquête de terrain englobent aussi la construction de la mosquée du village une œuvre d'un ancien immigré en France.

« J'ai failli dire que la mosquée du village est l'œuvre stricte des immigrés. Mais la tradition islamique veut qu'à l'édification d'un lieu de culte comme la mosquée, tout le monde apporte sa contribution. Ce sont des immigrés qui jouent le rôle de premier plan ». affirme Adama Tandia, notable du village.

Dans le but de faire éviter aux élèves des établissements secondaires du village d'effectuer des longs trajets jusqu'au chef-lieu de la région du Gorgol, mais aussi pour lutter contre l'analphabétisme, un frein au développement, un lycée a été également édifié grâce aux cotisations de tous les immigrés. Résultat : cet ouvrage de proximité a contribué à changer les mentalités en ce qui concerne l'éducation des filles. La déperdition scolaire des filles a connu du coup un répit et la scolarisation des filles villageoises a bénéficié d'un regain d'intérêt particulier auprès des familles qui rechignaient à envoyer leurs filles à l'école au chef-lieu du Gorgol. Avec le lycée aux cotés des autres écoles primaires du village, l'engouement général pour la scolarisation des jeunes du village devient une réalité à cause de ces infrastructures scolaires édifiées sur-place et leur départ prématuré de l'école devient un souvenir lointain.

Contrairement aux premiers flux migratoires des années 60, les derniers flux migratoires sont surtout ceux ayant contribué à changer sur le plan socioéconomique la face du village.

La réorientation, durant les dernières décennies, de la migration transnationale vers les continents : européen et américain, notamment la France et les USA, a contribué à éveiller les consciences en matière de développement social et économique des localités. Ce type de migration eu un impact positif sur la transformation du village de Gory-Djeol. Tout le monde s'accorde d'ailleurs sur le constat « amer » selon lequel la première vague des migrants transnationaux n'a pu transformer à elle seule la face du village, notamment son habitat autrefois composé en grande partie des cases traditionnellement en banco.

En effet, les retombées positives engendrées par les migrants transnationaux européens et américains sur le village ne font plus aucun doute depuis quelques années. Au-delà des infrastructures collectives édifiées, les bâtiments en dur n'ont cessé de pousser comme des champignons dans la plupart des concessions familiales. « L'intelligence du social oblige » : les discussions sur les réalisations de tel ou tel immigré constituent les principaux sujets de conversation et avaient beaucoup contribué à enrichir les débats de nos focus groups. La conclusion de l'un des focus groups a été faite par un adage soninké :

« Le soninké est à l'image d'une perdrix, il eût beau s'absenter de son nid, mais sa « conscience » y reste »

Cet adage est évoqué pour confirmer le souci des immigrés soninké pour la valorisation de la maison paternelle (faabanka). À l'instar des autres soninké, la maison paternelle reste un lieu symbolique pour les villageois de Gory-Djeol où se mesure la réussite d'un immigré, sa bravoure et son intégration sociale. L'immigré soninké n'hésite pas et ne calcule pas quand il s'agit de mettre en valeur sa maison paternelle. Indéniablement, l'impact de l'immigration se lit aisément à travers la morphologie architecturale des maisons du village. Des villas luxueuses avec tous les éléments de confort ont remplacé les bâtiments en banco dans certains foyers. À l'intérieur de ces nouvelles constructions, dont l'architecture est parfois inspirée de meilleures villas citadines, les objets et les articles d'une certaine esthétique témoignent du pays d'accueil de l'immigré. Les constats suivants l'illustrent : la télévision- format écran plat-, les DVD, l'ordinateur, et la photo de Barak Obama pour se rappeler du pays d'accueil des immigrés américains, tandis que le Tour Eifel témoignant pour les immigrés de l'Hexagone de la destination française. En plus de ces articles de confort, les panneaux solaires et les robinets ont été installés partout dans les maisons témoignant ainsi de l'aisance matérielle dans laquelle s'installent progressivement le villageois.

8.5. Impact des envois sur les habitudes culinaires du village

Sur le plan culinaire, les envois des migrants n'ont pas bouleversé les moments de prise des repas, mais ont tout de même renforcé ou introduit de nouveaux ingrédients dans la composition des repas consommés. Le village de Gory-Djeol étant résolument ouvert au commerce extérieur et aux influences sous régionales ces dernières décennies, a vu les commerçants introduire sur son marché de nombreux produits et les immigrées des nouvelles habitudes culinaires au sein de leurs ménages. Les femmes de Gory-Djeol, notamment celles dont les maris sont des immigrés et/ou ayant vécu apurés de leurs conjoints à l'étranger sont pour la plupart influencées et veulent innover par des nouveaux plats. De retour au village, elles testent la préparation de ces plats parfois à base des ingrédients locaux. Avec l'intensification des mouvements migratoires, le rétrécissement de la consommation de la production céréalière locale, plusieurs produits et ingrédients importés par les immigrés et écoulés localement par les commerçants détaillants locaux font leur apparition parmi les condiments consommés. Cette donne culinaire tardive a abouti inéluctablement à une désaffection des villageois pour les produits céréaliers locaux. Or, le mil et, tardivement, le riz constituaient l'ingrédient de base de l'alimentation familiale au sein de ce village. Autrefois, les produits consommés provenaient de l'activité agricole familiale ou des activités annexes, dont la pêche pratiquée anciennement par tous les[5] villageois, sans exception de statut social. Ces ingrédients locaux, fruit des activités agricoles et du pastoralisme servaient à la préparation des plats traditionnels tels que le « suure » , le « baasi[6] » le « futo[7] » , ou « baauya[8] » », le « fonde ou honde[9] » généralement servis comme petit déjeuner à midi ou encore le « dere[10] » , le « mollo ji [11] » le soir. Le « suuren do xati[12] », le « Suurinmaxaho[13] » et « ñecce [14]» étaient les principaux plats du déjeuner. Le déficit de la production vivrière agricole locale et, surtout, des ingrédients locaux a eu pour conséquence, le recours à d'autres produits étrangers parfois coûteux et dont le prix connait une inflation sans cesse. Grâce à la mobilisation de l'épargne migratoire, les villageois de Gory-Djeol arrivent à acquérir, à l'instar des citadins de la vallée du fleuve Sénégal, des produits nouveaux (riz, huile, sucre, farine de blé, lait en poudre, mayonnaise, chocolat…)

L'importation de ces nouveaux produits a eu aussi pour conséquence ; l'émergence des nouvelles habitudes culinaires marquées par la substitution des plats traditionnels par de nouveaux mets venus d'ailleurs, tels que le riz au poisson « maarondo ñexe » communément appelé « Theiboudjene», le café au lait pour le matin et le « Banaafa » pour le dîner devenus aujourd'hui une réalité culinaire à Gory-Djeol. Du modèle de consommation traditionnelle à base du mil, les villageois de Gory-Djeol passent ainsi à un autre régime alimentaire basé fondamentalement sur une forte prépondérance de la consommation du riz au poisson et de la viande en plus des pâtes, des farines de semoule, etc. Constats : ils sont résolument installés dans la mondialisation de la consommation des masses. Comme en milieu urbain, leur mode de vie reste hermétiquement assujetti aux exigences socioéconomiques du marché. Les dépenses de consommation s'accroissent, ce qui exigera des immigrés à revoir chaque fois les envois en hausse.

« La famille est comme un puits sans fonds, plus on envoie d'argent, plus il en faut » .

Cette assertion de Catherine Quiminal confirme pour le cas de Gory-Djeol que les envois des migrants ont pour l'une de leurs principales destinations l'achat des aliments de base

L'importance des nouveaux produits comme le riz, l'huile, le sucre, la farine, etc., dans le régime alimentaire actuel est liée à l'ampleur des revenus migratoires et à la modernisation des échanges sous-régionaux. . L'introduction à Gory-Djeol des nouveaux mets va surtout être dopée par la migration massive des jeunes vers les centres urbains et les mariages mixtes. Au sein du village, les femmes étrangères cuisinent et influencent et convainquent leurs copines à intégrer dans leurs mets nouveaux plats et ce depuis des décennies. Comme dans la sous région, le riz au poison et autres plats étrangers comme le SAGA-SAGA, importés par les anciens immigrés du Congo Brazzaville ont acquis une notoriété tandis que le café au lait sont devenus aujourd'hui le menu de la plupart des habitants de Gory-Djeol. Les femmes étrangères ou celles ayant vécu longtemps à l'étranger avec leurs conjoints s'imposent comme les vraies vulgarisatrices des nouveaux mets dans le village. Elles constituent ainsi les pionnières de ces changements culinaires.

Conclusion

Les ressortissants du Village Gory-Djeol composés de la diaspora des compétences nationales et des immigrés transnationaux s'accordent aujourd'hui à faire de leur séjour hors du village bénéfique. C'est ainsi qu'ils se sont engagés depuis plus d'une décennie à initier des actions au service du développement de leur village. Les retombées socioéconomiques sont désormais perceptibles sur la situation de nombreuses familles de Gory-Djeol. Le village change indéniablement de visage et de façon progressive. Ses habitants ont accès aux soins et aux infrastructures socioéducatives (école, centre de santé, soins, maisons en dur, mosquées, puits….), grâce aux compétences nationales et aux revenus des immigrés transnationaux.

Ce changement positif n'est pas sans inciter les jeunes restés au village à se lancer sur le chemin de la quête de l'emploi en dehors leur village ou prendre le chemin de l'étranger. À l'instar des autres citoyens du monde en quête des meilleurs conditions de vie, ces jeunes déclarent s'adonner, dès que l'occasion se présente, à l'émigration par mimétisme d'autres jeunes ruraux ou citadins ; "Parce que les autres migrants ont construit que je dois migrer pour construire moi aussi". Dit un jeune diplômé chômeur.

Ce mobile fait de la migration aujourd'hui un phénomène de mode chez les villageois de Gory-Djeol et incite les jeunes à s'y livrer pour "réaliser" des projets et ouvrages nécessaires au développement du village malgré tous les risques qui y sont liés.

6 *En soninké ce repas se compose d'une pâte à base du gros mil ou du sorgho*

7 *C'est une sauce ayant comme principales composantes la viande renforcée par les graines de niébé et d'autres épices.*
8 *Couscous traditionnel à base du mil ou du sorgho*
9 *Une autre dénomination du couscous traditionnelle qu'on trouve généralement chez les soninkés du Guidimakha*
10 *Bouillie à boulette préparée à base du gros mil, du Sorgho et récemment le riz*
11 *Sauce de haricot consommée avec le couscous.*
12 *Littéralement sauce du niébé. En effet, aussi bien le « deré », le « molloji » ou « le bassi » sont des sauces avec lesquels le couscous est arrosé. Ce sont des repas consommés au diner.*
13 *Pate de farine de mil consommée avec du lait caillée sucrée.*
14 *Pate de farine arrosée par une sauce de gombo accompagnée par d'autres épices ingrédients locaux*
15 *Pate à base de boulette du mil ou du sorgho*

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Entre une journée de visite à l'Université Al Aasriya et deux jours de débats à la Chambre de commerce et d'industrie de Mauritanie, les invités du Forum « les migrations au service du développement des territoires» ont abordé la question de la mobilité humaine et particulièrement la question de l'apport des migrants dans le développement des territoires.

Des experts et chercheurs mauritaniens et étrangers ont contribué par leur expertise au Forum. De nombreux ministères étaient également représentés ainsi que les maires et élus des communes concernées par le projet MIDRIM.

Outre les organisations internationales, les OSC (ONG, associations de migrants et syndicats) ont enrichi les débats. Enfin, il est à noter la participation active des étudiants du Master Migration et Territoires qui ont pu suivre les différentes séances sur les questions de Migration & Développement.

Les séances étaient interactives, l'intérêt du public peut être qualifié d'inhabituel, en termes de participation et en assiduité. Preuve en est l'horaire des clôtures tardives des séances et le nombre important de questions. Avec un objectif de 50 personnes attendues, le taux moyen de participation au forum dépasse les 218 %. La plus grande affluence a été enregistrée le 5 juillet avec 156 personnes et la plus basse, en fin de séance le 6 juillet avec 86 personnes.

Un des objectifs du forum étant de s'inspirer des dispositifs et exemples M & D des autres pays, les expériences des pays de la sous-région ont intéressé les participants. Pour son aspect économique, le modèle du Maroc a retenu particulièrement l'attention, il serait utile de connaitre les résultats à moyen terme du dispositif mis en place afin de s'en inspirer pour la Mauritanie.

L'objectif principal de la rencontre étant d'apporter des recommandations pour prendre en compte les migrations dans le développement de la Mauritanie et alimenter le plan d'action de la Stratégie Nationale de Gestion des Migrations, des recommandations ciblées ont été formulées et plusieurs pistes sont à explorer à l'avenir :

- **Poursuivre un plaidoyer** pour une prise en compte des mauritaniens de l'étranger comme acteur de développement et l'intégration dans les politiques publiques de l'approche M&D comme un pilier fort de la gestion des migrations ;
- **Produire des connaissances** sur les migrations à l'échelle locale, régionale et nationale, en impliquant la diaspora et les migrants (concernant les flux mais aussi les questions sociales et humaines relatives aux motivations et difficultés des migrants à maintenir le lien, à investir, ou à revenir dans le pays d'origine) ; capitaliser et partager les informations ainsi que les outils méthodologiques, didactiques, et les données de base créées ;
- **Informer la diaspora en renforçant les capacités des agents diplomatiques** dans les pays d'accueil et celles des structures intermédiaires publiques, privées ou associatives dans les pays d'origine en capacité de répondre à leurs besoins ;
- **Accompagner les dynamiques existantes de structuration de la diaspora** à l'échelle internationale (comme le RAME à l'échelle européenne) en leur donnant les moyens matériels de créer des points focaux qui animent, dans les différents pays, les dynamiques M&D ;
- **Soutenir les initiatives de codéveloppement** de la diaspora à l'instar d'autres pays (Maroc, Sénégal, Mali), en les intégrant dans les réflexions stratégiques de développement territorial, en créant des espaces de concertation et de suivi à l'échelle régionale et nationale, en allégeant les procédures administratives et fiscales pour faciliter le transfert de biens, en fournissant des garanties aux porteurs de projets, en facilitant l'acquisition de la double nationalité ;
- **Améliorer l'application des lois relatives au soutien des migrants** et développer des mécanismes de protection sociale (dans les pays d'accueil et d'origine).

ANNEXES

PROGRAMME

FORUM DU 4 AU 5 JUILLET 18

Programme du 3 juillet 2018

Visite à l'Université de Nouakchott Al-Asriya

15h -17h

Présentation de la Faculté FLSH

- Visite et présentation de la Faculté des Langues et Sciences Humaines
- Présentation et concertation avant forum

Participants : FLSH - GRDR - UE - OIM - APS - Ambassade de France - MIDEC et MAEC - Maires - Journalistes et invités

Collation

Programme du 4 juillet 2018

Migration et Développement en plénière

8h30 -09h **Accueil des participants**

09h-9h45 **Cérémonie officielle sous le patronat de Monsieur** le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Poésie musicale sur la mobilité - Pause-café

Stratégie et politique autour de la migration

10h -12h **Table ronde - en plénière - Comment appréhender les questions de mobilité et les articuler aux enjeux de développement ?**

Animée par: M. Cheikh Zeine Lessem - Télévision de Mauritanie et correspondant de TV5

Intervenants : DUE - MAEC - MAE Marocain - OIM - Université – RAME – Migrinter

Valorisation des compétences des diasporas

12h-13h **Développement local en Mauritanie**

- Présentation du mapping des compétences de la diaspora et outils – Grdr/RAME
- Profils migratoires et développement local en Mauritanie- DGCT M. Abdi / Maires

Questions-réponses

Pause déjeuné - Chorégraphie sur la diversité

Partage scientifique sur les questions de la mobilité

14h-15h45 **Communications des chercheurs sélectionnés**

- Migration transnationale et développement local au Sahel - (Mauritanie)
- Migration et patrimonialisation : le Programme de la Route Des Chefferies à Dschang (France)
- Des immigrés, mais aussi des citoyens et acteurs de développement local (Algérie)
- Chibanis, le retour : Un moteur pour le développement local (Tunisie)
- Rôle des jeunes migrants dans le codéveloppement de leurs pays d'origines (Maroc)

Panel Chercheurs – Modéré par le Doyen de la FLSH

Développement et entrepreneurial des migrants dans le pays d'origine

15h45 -17h **Entrepreneuriat et emploi des migrants dans le pays d'origine - Comment encourager et accompagner les projets économiques des Mauritaniens de l'étranger ?**

- Représentant du MAEC Maroc - Programme MRE "Marocains Résidents à l'Étranger »
- Secrétaire Général de la Chambre de Commerce, d'Industrie de Mauritanie (CCIAM)
- Jeune ingénieur mauritanien porteur d'un projet d'utilisation des NTIC dans l'élevage (France)
- Témoignage d'un mauritanien de retour des US avec investissement en RIM

Panel animé par Enrico Colombo de la DUE

Programme du 6 juillet 2018

Accueil - Droits et protection des migrants

Synthèse du 1er jour

Partage scientifique sur les questions de la mobilité

Ateliers Accueil et sécurité :

9h45 - 9h45

- Place de la sécurité entre droit et développement – MIDEC, en plénière
- Gestion des postes frontières - Directeur de la surveillance du territoire
- Accueil et lutte contre l'immigration clandestine - Gendarmerie Nationale

Pause-café

Partage scientifique sur les questions de la mobilité

10h -12h **Table ronde 2 : droits des migrants - En *plénière***

- Quel(s) dispositif(s) de droit commun mettre en place pour garantir l'accueil et faciliter la réinsertion des migrants de retour ? Représentante de l'OIM en Mauritanie

Animée par : Haimoud Ramdhane

Intervenants : MIDEC - *OIM - HCR - Consul en RIM - Maire de Riyad – Président Association des migrants en RIM*

Synthèses et clôture forum

12h - 13h

- Rapporteurs de séances d'ateliers
- Président du Forum (synthèse générale)

Un portrait original de la migration à l'échelle locale

Synthèse des profils migratoires

La production de profils migratoires dans quatre communes de Mauritanie (Kaédi, Nouadhibou, Riyad, Sélibaby) est le résultat d'un travail de terrain et d'analyse mené entre mars 2017 et mai 2018, dans le cadre du projet Migration et Développement en République Islamique de Mauritanie (MIDRIM). Conduits en collaboration avec les communes d'intervention, mais aussi avec l'Université de Nouakchott, l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN) basé à Dakar, et l'Association des Maires et Parlementaires du Gorgol (AMPG), ces documents offrent un aperçu global de la migration sur les territoires concernés. Ils constituent des outils inédits et une production de connaissances au service des politiques locales de développement.

- Pour chaque commune, une cartographie riche sur les régions et les pays de destination des émigrés, sur les régions et pays de provenance des immigrés, et sur l'évolution du tissu urbain ;
- Une description fine et inédite des profils des immigrés, des émigrés et des migrants de retour (internes et internationaux) ;
- Des fiches de présentation des organisations issues de la migration liées au territoire ;
- Une présentation des dynamiques Migration-Développement : retour des émigrés, projets de codéveloppement, partenaires de jumelage ou coopération décentralisée ;
- Une réflexion sur la mise en place d'un espace de concertation Migration & Développement.

Quelles leçons, quelles perspectives ?

Les communes de Mauritanie peuvent présenter un rapport très varié à la migration. Immigration et émigration, qu'elles soient internes ou internationales, affectent les territoires différemment selon que la commune soit dans la vallée du fleuve, à Nouakchott, proche d'une frontière, ou encore capitale de région (wilaya). Mais dans tous les cas, la migration a un impact considérable sur le développement. Elle induit des défis et des opportunités notables, qui devront être intégrés dans les futurs plans de développement communaux (PDC).

Mais l'éclatement des initiatives rend laborieuse leur valorisation. Il existe globalement une grande méconnaissance des apports des migrants au développement. En outre, les habitants sur place reconnaissent l'importance d'associer la diaspora à la réflexion et aux projets de développement du territoire, mais soulignent l'importance du défi que cela représente en termes de dialogue entre ici et là-bas, et entre les habitants, les ressortissants à l'étranger, et les autorités locales. Dans certaines des communes concernées, un Espace Migration & Développement pourrait être mis en place.

Les principales observations

Kaédi (Gorgol)

- Une ville ancienne de la vallée du fleuve, dont les liens avec le Sénégal et le Mali sont très forts (émigration, immigration) ;
- L'accueil déjà ancien de populations de la région (Gorgol) visant une vie meilleure ou fuyant les risques climatiques ;
- Une immigration récente venue accroître la ville au-delà des quartiers historiques ;
- Des projets nombreux portés par la diaspora, en particulier dans les villages (Rindiaw, Bélinabé, Pimpediel) dont les diasporas sont très structurées ;
- L'apport de la diaspora pour les familles, dans certaines initiatives M&D et dans l'ouverture au monde (coopérations diverses).

Nouadhibou (Dakhlett Nouadhibou)

- Un territoire de transit devenu terre d'accueil, des communautés immigrées étrangères nombreuses ;
- Un apport des immigrés internationaux considérable pour les activités de la ville, mais largement dévalorisé depuis l'époque des grands départs en pirogue, car associé à la notion d'illégalité ;
- Une croissance urbaine récente vers le nord de la ville, liée à la migration interne ;
- Une diaspora qui reste méconnue et n'est pas structurée ;
- L'existence de très nombreuses formes de coopération décentralisée avec des localités espagnoles.

Riyad (Nouakchott-Sud)

- Une commune récente (née en 1989) qui a doublé sa population depuis 10 ans ;
- Une migration interne qui en fait une « Mauritanie en miniature » (23% de la population est née à Riyad, 67% dans une autre localité de Mauritanie) ;
- Une attractivité foncière liée au faible coût du terrain, qui laisse supposer que la croissance spatiale va se poursuivre ;
- La présence d'immigrés internationaux qui reste méconnue et insuffisamment valorisée (Sénégalais, Centrafricains, Nigérians, Ivoiriens, etc.) ;
- Une diaspora importante, mais qui est très récente et n'est pas structurée.

Sélibaby (Guidimakha)

- Une commune en pleine croissance depuis les années 70 suite à l'arrivée de nombreuses familles de la région (Guidimakha), et l'apparition de nouveaux quartiers récents avec l'arrivée de migrants internes venus d'autres régions (19% de la population née dans une autre localité de Mauritanie) ;
- Une diaspora importante qui peine à s'organiser et coordonne plutôt des projets dans les villages du Guidimakha ;
- Une relation de confiance à reconstruire entre les habitants de la commune, la diaspora et les autorités locales ;
- Sur les quatre communes, la nécessité de proposer un espace de concertation et de dialogue avec les migrants, pour les associer au développement local.

Le projet « Migration & Développement en Mauritanie » (MIDRIM)

Contexte et objectifs du projet

En 2010, le gouvernement mauritanien s'est engagé pour la conception et la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration (SNGM) dont le programme (PASNGM) a été appuyé financièrement par l'Union Européenne à partir de 2012. En 2016, le projet MIDRIM, mis en œuvre par le Grdr et ses partenaires contribue à l'atteinte des objectifs du PASNGM :

1. Renforcement de l'approche « migration et développement » par une meilleure prise en compte de la diaspora par les autorités mauritaniennes
2. Droits des travailleurs migrants en Mauritanien par un renforcement de capacités des consulats des pays d'origine et des associations en matière de droits et de protection
3. Appui à la coordination et pour une meilleure connaissance de la migration

Il permet :

★ De mieux connaitre les pratiques de la diaspora en matière de co-développement grâce **à une étude mapping de la diaspora réalisée en France, en Espagne et en Belgique**

★ **D'accompagner 4 communes** pour mieux appréhender l'apport des migrants pour le développement de leur territoire grâce **à la réalisation de 4 profils migratoires, des formations et des missions « double-espaces » à la rencontre de la diaspora**

★ **Encourager un dialogue entre la diaspora et les autorités publiques** locales, nationales et consulaires

★ **De renforcer les associations de migrants et les consulats des pays d'origine des migrants vivants en Mauritanie** sur leurs droits et protections.

★ **De renforcer les capacités de la Jeune Chambre de Commerce en Mauritanie** et de faciliter les échanges avec les porteurs de projets mauritaniens vivant à l'étranger

★ **De réunir les principaux acteurs afin de partager les initiatives et l'apport des diasporas** dans le développement de la Mauritanie

Bénéficiaires directs

★ Les Communes de Sélibaby, Kaédi, Ryad et Nouadhibou.

★ Les organisations de la diaspora mauritanienne en Europe (RAME)

★ La Jeune Chambre de Commerce de Mauritanie

★ Les organisations de la société civile, les principaux consulats des pays d'origine des migrants en Mauritanie

★ Les associations de migrants en Mauritanie

★ L'université de Nouakchott.

Bénéficiaires indirects

★ Les populations des 4 collectivités territoriales

★ Les ressortissants mauritaniens en France, en Belgique et en Espagne

★ Les consulats mauritaniens à l'étranger

Durée du projet : 18 mois (janvier 2017 – juillet 2018)

Localisation : Communes de Sélibaby, Kaedi, Ryad, Nouadhibou en Mauritanie. En Espagne, France et Belgique auprès de la diaspora

Montant global du projet : 750 000 Euros dont 735 000 Euros financés par l'Union Européenne et 11 000 Euros par l'AFD et le CCFD-TS

coopération التعاون

M I D R I M

Projet Migration et Développement en Mauritanie

P A S N G M

Programme d'appui à la stratégie nationale de gestion de la migration

grdr Migration · Citoyenneté · Développement

U.N.A.

Alianza por la Solidaridad